

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DU COMMERCE EXTERIEUR, DE LA COOPERATION,
DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA DEFENSE**

ARMEE LUXEMBOURGEOISE



Rapport d'activités 2001

Février 2002

INDEX.

Section 1.	P e r s o n n e l	1 – 21
.....		
Section 2.	Formation	22 – 30
.....		
Section 3.	Préparation Opérationnelle	31 – 35
.....		
Section 4.	Opérations pour le Maintien de la Paix	36 – 40
.....		
Section 5.	Relations internationales	41 – 50
.....		
Section 6.	Relations Politico-Militaires	51 – 52
.....		
Section 7.	Contributions aux manifestations sportives	53 – 54
.....		
Section 8.	Logistique	55 – 68
.....		
Section 9.	Budget et Finances	69 – 76
.....		
Section 10.	Informatique	77 – 78
.....		
Section 11.	Groupe Inspections, Vérifications et Observations	79 – 84
.....		
Section 12.	Musique Militaire	85 – 86
.....		
Section 13.	Conclusions Générales	87 - 89

SECTION 1.

PERSONNEL.

1. Les effectifs de l'Armée en 2001.

a. Effectif théorique.

Suite à la loi du 02 août 1997 portant réorganisation de l'Armée complétant la loi modifiée du 23 juillet 1952 portant sur l'organisation militaire, les effectifs théoriques des diverses catégories de personnel sont les suivants:

	Cadre	Hors Cadre	Soldats- volontaires	Musique Militaire
Officiers	40	12 ⁽¹⁾	13	1
Sous-officiers	135	12 ⁽¹⁾	43	60
Caporaux	90 ⁽³⁾	12	-	-
Soldats	-	-	430 ⁽³⁾	-
Personnel civil	116 ⁽²⁾	-	-	2

Remarques :

- (1) Sont à ajouter au nombre des officiers et sous-officiers placés hors cadre, un nombre non-limité d'officiers et de sous-officiers en service extraordinaire auprès de la Maison Grand-Ducale. Actuellement il s'agit de 3 officiers et d'1 sous-officier.
- (2) Sont à ajouter au nombre du personnel civil un nombre indéterminé d'instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée, y compris le Chargé de direction de l'Ecole de l'Armée.
- (3) Sont à déduire du nombre de 430, le nombre de caporaux de carrière effectivement nommés. Sont à ajouter au nombre de 430 (340), les soldats-volontaires placés "Hors Contingent" dont le nombre est variable. Ainsi sont placés "Hors Contingent" :
 - (a) les aspirants-officiers;
 - (b) les soldats-volontaires fréquentant à temps complet l'Ecole de l'Armée;
 - (c) les soldats-volontaires de la section de sports d'élite;
 - (d) les soldats-volontaires ayant réussi l'examen d'admission à la candidature auprès des administrations de l'Etat et y compris les candidats sous-officiers musiciens dès leur incorporation;
 - (e) les soldats-volontaires participant à une opération pour le maintien de la paix (OMP).

b. Effectif réel et vacances d'emploi.

En 2001, l'effectif réel de l'Armée a augmenté de 54 unités par rapport à 2000. Cette hausse est principalement due à l'incorporation de 109 volontaires-stagiaires le 15 octobre 2001.

Les effectifs réels de presque toutes les autres catégories de personnel restent toujours largement déficitaires par rapport aux effectifs légaux.

En date du **31 décembre 2001** les effectifs réels étaient les suivants :

(1) Officiers.

- 38 officiers du cadre ;
➔ 2 vacances par rapport à l'effectif légal maximum
- 9 officiers "Hors Cadre" (dont 1 en congé sans traitement);
➔ 3 vacances
- 2 officiers "Hors Cadre" au Palais Grand-Ducal;
- 1 médecin;
- 1 infirmier gradué;
- 10 officiers commissionnés dont :
 - 3 auditeurs militaires;
 - 2 médecins;
 - 1 psychologue;
 - 1 pharmacienne;
 - 1 aumônier (du culte catholique);
 - 2 personnels civils (membres du CIMIC TEAM au KOSOVO);
- 2 officiers volontaires;
➔ 11 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

(2) Sous-officiers.

- 104 sous-officiers du cadre
(dont 1 en congé sans traitement et 1 en congé pour travail à mi-temps);
➔ 31 vacances par rapport à l'effectif légal maximum
- 8 sous-officiers "Hors Cadre";
➔ 5 vacances;
- 1 sous-officier "Hors Cadre" au Palais Grand-Ducal;
- 2 sous-officiers volontaires;
➔ 41 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

(3) Musique Militaire.

- 1 officier;
- 55 sous-officiers (dont 1 en congé sans traitement);
➔ 5 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

(4) Soldats-volontaires.

Avec 474 soldats-volontaires, dont 23 soldats féminins (4,76 %), le nombre total des soldats-volontaires (m/f) a augmenté de 27 unités par rapport à 2000.

L'effectif réel des soldats-volontaires du contingent a augmenté de 43 unités, par contre l'effectif des soldats-volontaires "Hors Contingent" a diminué de 16 unités.

Suivant les libérations et les recrutements au courant de l'année, le nombre total le plus bas a été de 390 unités (09.10.2001) et le nombre total le plus élevé a été de 514 unités (12.02.2001).

(5) Personnel civil.

- (a) Au 31 décembre 2001, 103 personnes civiles sont employées à l'Armée, de sorte que 15 postes restent vacants.

La répartition par catégorie de personnel est la suivante:

- 55 artisans-fonctionnaires ;
(dont 1 fonctionnaire détaché à temps complet depuis le 01.08.1995 auprès de l'Administration des Eaux et Forêts) ;
- 21 employés (dont le secrétaire de la Musique Militaire) ;
- 27 ouvriers sous contrat collectif (dont 5 gardiens).

- (b) Le corps des instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée comprend 7 unités, dont le directeur.

(6) Personnel civil détaché de l'Armée.

1 artisan-fonctionnaire de l'Armée **recruté avant 1967** est toujours détaché dans une autre administration de l'Etat (I.S.E.R.P) et rémunéré moyennant les crédits inscrits au budget de l'Armée.

(7) Personnel de la WSA.

Depuis le mois d'octobre 1994, du personnel de la WSA est détaché à l'Armée. Parmi les trente personnes initialement employées à l'Armée, il n'en reste plus que quatre (2 employés de bureau et 2 gardiens). Les départs sont dus entre autres à des mises à la retraite, des réintégrations à la WSA et des démissions.

c. Tableau comparatif des effectifs théorique, réel et **DISPONIBLE** au 31 décembre 2001 :

	Personnel "de carrière"		Personnel "volontaire"		Personnel "Hors cadre" ou "Hors contingent"	
	Effectif théorique	Effectif réel DISPONIBLE	Effectif théorique	Effectif réel DISPONIBLE	Effectif théorique	Effectif réel
A r m é e						
Officiers	40	38	13	2	12 + 3	9 + 2
Sous-Officiers	135	103	43	2	12 + 3	8 + 1
Caporaux	90	15	-	-	12	0
Personnel Civil	118	100	-	-	-	-
Enseignants	variable	7	-	-	-	-
Soldats-volontaires	-	-	415 ⁽⁺⁾		variable (*)	
Musique Militaire						
Officier	1	1	-	-	-	-
Sous-Officiers	60	54	-	-	-	-
Personnel Civil	1	1	-	-	-	-

Remarques :

Pour établir l'**effectif réel DISPONIBLE**, sont déduits de l'effectif théorique les vacances de poste et les personnels en congé sans traitement, en congé parental, ou en congé pour raisons de santé pendant la majeure partie de l'année 2000.

- (⁺) Sont à **déduire** du nombre de 430 au fur et à mesure le nombre de caporaux de carrière effectivement nommés (90 au maximum et 15 au 31.12.2001).
- (*) Sont à **ajouter** au nombre au nombre des volontaires du contingent, les volontaires placés "Hors Contingent" dont le nombre est variable.

2. Nominations et recrutements en 2001.

a. Officiers.

- (1) 3 nominations sont intervenues;
- (2) 1 médecin de l'Armée (admission au stage) ;
- (3) 1 pharmacienne à tâche partielle a été engagée;
- (4) 10 candidats-officiers de carrière sont encore en formation.

La répartition par année de formation et par école de formation est la suivante:

	ERM BRUXELLES	EMIA – ESM St CYR/COËTQUIDAN	TOTAL
1 ^{re} année	%	4	4
2 ^e année	3	%	3
3 ^e année	%	%	%
4 ^e année	%	3	3
TOTAL	3	7	10

ERM : Ecole Royale Militaire

EMIA : Ecole Militaire Interarmes

ESM : Ecole Spéciale Militaire

- (5) Aucun officier volontaire n'a été recruté.

b. Sous-officiers.

- (1) 2 nominations sont intervenues en 2001;
- (2) 15 candidats sont en formation, dont 10 pourront être nommés fin février 2002;
- (3) aucune nomination n'est intervenue dans le cadre des sous-officiers de carrière de la Musique militaire;
- (4) 3 candidats-musiciens sont en formation;
- (5) aucun sous-officier volontaire n'a été recruté.

c. Caporaux.

- (1) 10 nominations sont intervenues;
 - (2) 10 candidats sont en formation, qui pourront être nommés fin avril 2002.
-

d. Personnel civil.

- (1) Artisans-fonctionnaires: 3 admissions au stage;
pas de nomination définitive;
1 changement d'administration;
(2) Employés : 4 engagements (dont 1 à tâche partielle et à durée déterminée);
(3) Ouvriers : 7 engagements (dont 5 gardiens et 2 à durée déterminée) ;
(4) Instituteurs : pas de changement.

Remarque :

Suite à la décision du Gouvernement en conseil du 07 novembre 1986 portant extension de l'expérience pilote de la mise au travail de chômeurs indemnisés, 17 chômeurs sont employés au Centre militaire.

3. Les soldats-volontaires.

L'engagement des soldats-volontaires porte sur 18 mois, la période de stage (au maximum 9 mois) durant l'instruction de base comprise. Au terme de ce premier engagement, le soldat-volontaire peut solliciter des rengagements successifs pour la durée d'une année jusqu'à concurrence de 15 années de service volontaire.

a. Sélections.

En 2001 eurent lieu 15 sélections et 3 ajournements de sélection.
322 candidats se sont présentés aux épreuves de sélection.
Ce nombre constitue une augmentation de 134 unités par rapport à 2000.
77 candidats ont été refusés soit 23,91 % (contre 30,85 % en 2000).

Motifs du refus/échec:

- insuffisance aux tests de connaissances: 20,78 %
- raisons médicales : 3,90 %
- enquête défavorable de la Police : 1,29 %
- cumul de plusieurs des motifs susmentionnés : 74,03 %

Date d'incorporation - Session	05 Feb session 133	11 Jun session 134	15 Oct session 135	Total
Convoqués	64	77	228	369
Présents lors des épreuves de sélection	57	67	198	322
Admis lors des épreuves	42	32	105	179
Candidats d'une sélection antérieure	5	4	10	19
Réadmissions	10	4	8	22
Ajournés 3 mois	4	6	37	47
Refus / Echecs	10	20	47	77
Retrait de la candidature	7	10	31	48
Incorporés effectivement :	55	35	109	199

b. Incorporations.

En trois incorporations 199 volontaires-stagiaires, sur 322 candidats présents lors des épreuves de sélection, soit 61,8 %, ont été admis au stage.

Parmi les 199 stagiaires, on comptait 14 stagiaires féminins (7,03 %).

Au moment de leur incorporation :

- 36 stagiaires étaient âgés de moins de 18 ans;
- 163 stagiaires avaient dépassé l'âge de 18 ans.

Eu égard au fait que le nombre de soldats-volontaires incorporés en 2001 (199) a augmenté par rapport à 2000 (119) on peut conclure que les mesures prises en vue d'améliorer le recrutement ont porté leurs fruits. Toutefois faut-il à tout prix continuer dans la même voie, à savoir :

- rendre le service militaire plus attrayant,
- mener une campagne d'information sur l'Armée et les débouchés qu'elle offre,
- rechercher via le service social d'autres débouchés intéressants.

c. Niveau d'études.

Sur les 199 volontaires-stagiaires incorporés :

- (1) 21 avaient réussi une 11^e théorique ou étaient détenteur d'un certificat de 5 années d'études équivalentes;
34 avaient réussi 3 années d'études secondaires ou secondaires techniques;
21 d'entre eux étaient détenteur d'un CATP respectivement d'un CAP.
- (2) 43 stagiaires avaient réussi 2 années d'études secondaires ou secondaires techniques.
- (3) Le restant, soit 80 volontaires-stagiaires, n'ont pas présenté un certificat d'études ou ne disposent actuellement pas d'un certificat d'équivalence d'études, de sorte qu'ils ne peuvent être rangés dans l'une des catégories d'études ci-dessus.

d. Les soldats-volontaires placés "Hors Contingent".

Au 31.12.2001, 164 soldats-volontaires étaient placés "Hors Contingent" (diminution de 16 unités par rapport à 2000) :

- 10 aspirants-officiers ;
- 0 candidat officier volontaire ;
- 15 candidats sous-officier de carrière de l'Armée ;
- 0 candidat sous-officier volontaire ;
- 10 candidats caporal de carrière de l'Armée ;
- 3 candidats sous-officier pour la Musique militaire ;
- 7 candidats pour la carrière inférieure des Douanes et Accises ;
- 0 candidat préposé des Eaux et Forêts ;
- 30 candidats pour la carrière inférieure de la Police Grand-Ducale ;
- 2 candidats sous-officier des Établissements Pénitentiaires ;
- 11 candidats pour la carrière inférieure des P & T (facteur) ;
- 51 soldats-volontaires fréquentant l'Ecole de l'Armée ;
- 6 soldats-volontaires de la section de sports d'élite ;
- 19 soldats-volontaires participant à une mission OMP (KFOR).

e. Les départs.

Pendant l'année 2001, 184 soldats-volontaires ou volontaires-stagiaires ont été libérés de leurs obligations militaires dont:

- (1) 112 ont été engagés par les administrations où les soldats-volontaires bénéficient d'un droit d'exclusivité
 - 3 officiers de carrière ;
 - 0 officiers volontaires ;
 - 2 sous-officiers de carrière ;
 - 0 sous-officiers volontaires ;
 - 0 sous-officier de carrière la Musique militaire ;
 - 10 caporaux de carrière ;
 - 5 gardiens ;
 - 24 inspecteurs de Police ;
 - 6 brigadiers de Police ;
 - 22 facteurs des P & T ;
 - 21 préposés des Douanes et Accises ;
 - 19 sous-officiers des Établissements Pénitentiaires ;
 - 0 préposé des Eaux et Forêts.
- (2) 18 ont été engagés par les administrations, services et établissements publics où les soldats-volontaires bénéficient d'un droit de priorité (communes, CFL, Ponts&Chaussées, etc).
- (3) Le restant, soit 60 soldats-volontaires ou volontaires-stagiaires, a quitté l'Armée pour les motifs suivants :
 - 46 libérations durant la période de stage;
 - 6 libérations pendant l'engagement (avant 18 mois) ;
 - 4 libérations pendant la période de rengagement (18 mois ou plus) ;
 - 2 révocations de contrat ;
 - 2 décès suite à des accidents de circulation.

4. Conclusions concernant les engagements de renforcement.

Afin de mettre l'Armée en mesure d'assurer l'exécution des missions internationales et nationales toujours croissantes, les effectifs légalement prévus devraient être progressivement atteints dans les années à venir suivant une programmation d'engagement de renforcement de personnel tant militaire que civil.

Force est cependant de constater que depuis des années, les engagements de renforcement demandés suivant la planification à long terme n'ont que partiellement été autorisés.

L'analyse des missions de l'Armée impose une révision de la loi du 02 août 1997 et des structures de l'Armée. Une augmentation des effectifs théoriques sera incontournable.

5. Prestations de l'Armée.

a. Cérémonies avec honneurs militaires.

31 Jan – 23 Mai – 03 Oct	Promesses solennelles au CM (sessions 132 – 133- 134).
02 février	Cérémonie de remise de distinctions honorifiques aux membres du contingent KFOR II/4 à MARCHE-en-FAMENNE (BE).
05 – 06 février	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur Mikulas DZURINDA, Premier Ministre de la Slovaquie.
12 – 13 février	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur Milos ZEMAN, Premier Ministre de la République Tchèque.
22 février	Visite protocolaire du Général Joseph W. RALSTON, Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe (SACEUR).
04 mars	Journée nationale de la Résistance.
06 – 07 mars	Visite à Luxembourg de M. André FLAHAUT, Ministre de la Défense du royaume de Belgique.
07 – 08 mars	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur STOYANOW, Président de la République de Bulgarie.
20 – 21 mars	Visite officielle à Luxembourg du Général Harald KUJAT, « Generalinspekteur der Bundeswehr ».
23 mars	Cérémonie de remise de commandement AFNORTH à BRUNSSUM (NL).
25 – 26 mars	Visite à Luxembourg de l'Honorable J. Dennis HASTERT, Président de la Chambre des représentants du Congrès américain.
28 mars	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur Viktor ORBAN, Premier Ministre de la République de Hongrie.
29 mars	Cérémonie à l'occasion de l'inauguration de la stèle donnant à la Caserne du Herrenberg le nom de « Caserne Grand-Duc Jean ».
21 avril	Fête de la Légion.
07 – 09 mai	Visite de LL.AA.RR. en Espagne.
12 mai	Entrée Joyeuse de LL.AA.RR. à DIEKIRCH.
28 mai	US Memorial Day au cimetière de HAMM.
28 – 29 mai	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur Janez DROVSEK, Premier Ministre de la République de Slovénie.
08 juin	Visite protocolaire du Général William F. KERNAN, Commandant Suprême Allié de l'Atlantique (SACLANT).
13 juin	Cérémonie à l'occasion de la signature de l'acquisition d'un avion et d'un navire commun avec les forces armées belges à ARLON.
20 juin	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Fête nationale à DIEKIRCH.
22 juin	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal et retraite aux flambeaux.
23 juin	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Fête Nationale à Luxembourg.
29 juin	Cérémonie de remise d'une distinction honorifique à trois généraux ayant commandé le Corps Européen.
28 juin	Cérémonie de remise de commandement au Quartier Général du Corps Européen à STRASBOURG.
09 juillet	« Remembrance Day » à ETTELBRUCK.
10 – 12 juillet	Visite d'Etat à Luxembourg de S.E. Monsieur Constantinos STEPHANOPOULOS, Président de la République Hellénique.
12 juillet	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal.
13 juillet	Cérémonie à l'occasion de la Fête Nationale (FR) au Corps Européen.

20 juillet	Cérémonie de remise de commandement au « 80th Area Support Group » à CHIEVRES (BE).
21 juillet	Fête Nationale belge à BRUXELLES – participation d'un détachement à la cérémonie militaire.
09 septembre	Journée commémorative du Passeur à PETANGE.
11 septembre	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal.
15 septembre	Cérémonie de jumelage de l'Amicale des Anciens Légionnaires du Luxembourg.
16 septembre	Cérémonie commémorative franco-luxembourgeoise au monument « La Brèche du Passeur » à RUSSANGE (FR).
24 septembre	Visite protocolaire à Luxembourg du Général-Major W.M. HOLMES, Commandant de la Force Mobile du Commandement Allié en Europe.
01–03 octobre	Visite d'Etat de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en Slovénie.
05 octobre	Cérémonie de remise de distinctions honorifiques aux membres du contingent KFOR IV/6 à St-NIKLAAS (BE).
06 octobre	Cérémonies commémoratives de la « Royal Air Forces Association – Wings Weekend ».
07 octobre	Journée de la Commémoration nationale à LUXEMBOURG et à DIEKIRCH.
09 octobre	Ouverture de la session parlementaire 2001-2002 par le Chef de l'Etat.
16-18 octobre	Visite à Luxembourg du « NATO Defence College ».
24 octobre	Journée commémorative en souvenir des volontaires luxembourgeois et soldats de l'ONU tombés au champ d'honneur en Corée.
31 octobre	Dépôt de fleurs du Chef d'Etat-Major de l'Armée, du Directeur Général et de l'Inspecteur Général de la Police Grand-Ducale au Monument de la Force Publique à l'occasion du Jour des Morts.
13 novembre	Fête patronale “St. Martin” au Centre militaire.
18 novembre	Cérémonie commémorative au cimetière militaire allemand à SANDWEILER à l'occasion du “Volkstrauertag”.
04 décembre	Cérémonie commémorative de la déportation des membres de l'Ancienne Compagnie des Volontaires à WEIMAR/THÜRINGEN (GE).
10 décembre	Cérémonie de remise de commandement du Corps Européen à STRASBOURG (FR).
15 décembre	Cérémonie au cimetière militaire américain à HAMM en l'honneur et à la mémoire des militaires US.
21 décembre	Veillée de Noël au Centre militaire.

b. Cérémonies religieuses et funéraires.

10 janvier	Enterrement du candidat caporal de carrière – 1SdtCh Ramin DROZDA.
11 mai	Pèlerinage militaire à l'occasion de l'Octave Notre-Dame.
17 – 22 mai	43 ^e Pèlerinage Militaire International à LOURDES.
20 mai	Octave Notre-Dame – cérémonies de clôture à LUXEMBOURG et à DIEKIRCH.
09 août	Enterrement du Soldat 1 ^{re} classe Marc WENZEL.

c. Relations publiques et Conventions internationales.

31 janvier	Concert de bienfaisance organisé par l'Armée, le Luxembourg City Tourist Office et l'asbl « D'Frënn vun der Militärmusek ».
21 février	Stand d'information au Lycée Technique de BONNEVOIE.
05 mars	Réunion de la Commission des Affaires Etrangères et Européennes et de la Défense au Centre militaire.
03 avril	Journées d'information au Lycée Technique Michel Lucius à Luxembourg.
04 avril	Visite au Centre militaire d'une délégation de l'Ecole Royale Militaire de BRUXELLES.
02 mai	Visite au Centre militaire de divers Commandants d'unités belges.
04 mai	Journée de l'Infanterie et Fastes à l'Ecole d'Infanterie – 2 Cyclistes à ARLON/STOCKEM.
08 mai	Journée d'information pour les élèves des écoles post-primaires.
09 mai	Journée d'information au Centre militaire à DIEKIRCH à l'adresse des Ambassadeurs et des Attachés Militaires.
10 mai	Journée d'information pour les élèves des écoles post-primaires.
19-27 mai	Stand d'information à la « Foire de Printemps ».
12 juin	Stand d'information dans le Lycée Technique Nic Biever à DUDELANGE.
14 juin	Stand d'information dans le Lycée de Garçons à ESCH-sur-ALZETTE.
28 juin	Stand d'information dans le Lycée Technique d'ESCH-sur-ALZETTE.
06 juillet	Stand d'information dans le Lycée Technique d'ETTELBRUCK
09-14 juillet	Stand d'information au centre commercial « La Belle Etoile ».
14 juillet	Stand d'information dans la Maison de Culture à PETANGE.
20 juillet	Stand d'information à l'occasion de la journée nationale de l'étudiant sur la Place Guillaume à Luxembourg-Ville.
11 octobre	Journée d'information au Centre militaire pour les responsables des Services de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS) et de l'Administration de l'Emploi (ADEM).
09-17 novembre	Stand d'information au centre commercial « City Concorde ».
22-23 novembre	Stand d'information à la « Foire des étudiants ».

Les journées post-primaires ont permis à environ 760 élèves de se renseigner sur place sur l'Armée et les débouchés qu'elle offre.

Ces journées d'information, organisées depuis 1992, sont toujours très appréciées par les candidats potentiels au service militaire.

Les stands d'information dans les centres commerciaux permettent non seulement de toucher les jeunes mais également et surtout les parents.

La participation à la Foire de l'information scolaire et universitaire (Foire des étudiants) permet de présenter plus particulièrement la carrière de l'officier.

Deux „Adventure Camps“ ont été organisés du 16 juillet au 20 juillet et du 30 juillet au 03 août au Centre militaire, accueillant à chaque fois une vingtaine de jeunes, intéressés à la vie militaire.

Dans le cadre de leur formation scolaire, 4 élèves ont effectué un stage d'une semaine et 1 élève un stage d'un mois, au Centre militaire.

6. Le Service social

Le Service social de l'Armée, réactivé en février 2000, a prouvé son utilité tout au long de l'année 2001. Le tableau ci-dessous reprend les principales activités de ce service.

Bilan des activités 2001	Nombre de séances
Réunions Conseil social	4
Réunions entre membres du Conseil social	8
Consultations de membres de l'Armée au Bureau social	537
Participation à des réunions organisées par l'Armée	4
Entrevues avec le CEMA	0
Entrevues avec Comd CM	1
Entrevue avec les cadres officiers et/ou sous-officiers de l'Armée	1
Entrevues avec administrations de la Fonction publique, les administrations communales et les institutions	2
Entrevue avec des firmes du secteur privé	1
Comité de sélection pour candidats gardien de l'Armée	2
Séances d'informations sur les différentes carrières et emplois (Fonction publique, communes, secteur privé)	6
Séance d'information pour les administrations et institutions de la Fonction publique, les communes, le secteur semi-public ou le secteur privé	1
Journées (visites) d'information - relations publiques	5
Orientation professionnelle prévue au programme du peloton instruction de base	9
Service social au peloton instruction de base	18
Séances d'information sur le Service social - visite des parents le 1 ^{er} dimanche après l'incorporation	2
Séances d'information sur le Service social – visite des parents lors de la journée de la promesse solennelle	3
Incorporations – permanence au Bureau social	3
Séances d'information sur le Service social - orientation professionnelle dans les unités	2
Organisation de séminaires, conférences ou cycles de formation dans l'Armée	0
Visites d'information auprès d'administrations de la Fonction publique, d'administrations communales, d'institutions ou de firmes du secteur public	2

Conclusions.

Au vu des nombreuses entrevues et consultations du Service social, la nécessité de disposer d'un tel service a été prouvée. Il faut continuer dans cette voie toutefois au vu du nombre croissant des prestations il faudra renforcer le personnel permanent.

Lors de l'orientation professionnelle, les soldats-volontaires de l'Armée expriment clairement leur ordre de priorité lors du choix des différentes carrières et administrations :

- **Préférence 1:** administrations de l'Etat recrutant exclusivement par le biais du volontariat (Armée, Police, Douanes, P&T, Etablissements Pénitentiaires).
- **Préférence 2:** administrations de l'Etat, administrations communales et autres institutions du secteur public ou semi-public qui recrutent par le secteur civil mais où le droit de priorité pour les volontaires de l'Armée est appliqué (Fonction publique, CFL, Ponts et Chaussées, diverses communes,...).
- **Préférence 3:** secteur privé.

Mesures en cours et projetées

- Démarches du Conseil social auprès des autorités compétentes en vue d'améliorer l'application du droit de priorité des volontaires dans les différentes carrières et auprès des différentes administrations de la Fonction publique.
- Un règlement grand-ducal sur l'application et les modalités d'exécution du droit de priorité des volontaires pour **la carrière inférieure et moyenne** devra être élaboré dans les meilleurs délais afin de garantir l'attractivité du volontariat.
- Dans le cadre des travaux de transformation et de rénovation des bâtiments, la création de logements pour des soldats-volontaires résidant exclusivement au Centre militaire est recommandée par le Conseil social.

Activités planifiées en 2002.

- séance d'information sur le surendettement pour tout le personnel militaire ;
 - séance d'information pour le CPOS, les SPOS et les responsables de l'ADEM ;
 - entrevue avec les responsables des administrations et services recrutant par le biais de l'Armée ;
 - journées d'information pour les élèves des écoles post-primaires ;
 - journée « Porte ouverte » à la Caserne Grand-Duc Jean.
-

SECTION 2. FORMATION.

1. Introduction.

Les différentes fonctions au niveau opérationnel comme la reconnaissance, les transmissions, la logistique, les domaines NBC et médical nécessitent des savoir-faire professionnels et correspondent fondamentalement à des métiers différents. Ces métiers spécifiques sont enseignés – après une formation commune de base – dans des écoles et centres d’armes spécialisés.

2. Objectifs.

Elaborer un programme de formation et d'entraînement pour les officiers, sous-officiers et caporaux de carrière, ainsi que pour les cadres volontaires et commissionnés.

Adapter l'instruction individuelle de base en introduisant des critères supplémentaires afin de mieux suivre l'évolution aussi bien des connaissances militaires que de l'état psychique des recrues.

3. Cours et stages.

Des travaux conceptuels ont été finalisés par le Bureau Opérations, Instruction et Sécurité de l'Etat-major. En fonction de l'emploi qu'occupe le gradé de carrière, un multiple choix de cours appropriés a été sélectionné pour assurer sa formation continue personnelle et de contribuer au mieux aux exigences et attributions de son emploi exercé.

a. Cours de base initiaux.

La formation des cadres officiers, sous-officiers et caporaux de carrière est assurée selon les critères établis dans des écoles belges (BE) et françaises (FR).

(1) Officiers:

- 3 officiers de carrière ont terminé leur formation initiale à l'Ecole Royal Militaire à BRUXELLES
- 10 candidats officiers de carrière sont actuellement en formation (4 en FR, 6 en BE)

(2) Sous-officiers:

- 10 sous-officiers de carrière ont terminé leur cycle de formation à l'Ecole Royale pour Sous-Officiers à DINANT et à l'Ecole d'Infanterie à ARLON (STOCKEM)
- 5 sous-officiers de carrière sont actuellement en formation

(3) Caporaux de carrière:

- 10 caporaux de carrière ont terminé leur cycle de formation à l'Ecole Royale pour Sous-Officiers à DINANT

b. Cours de perfectionnement.

(1) Cours de formation pour officiers:

(a) Formation continue

Collège de Défense de l'OTAN	ROME	IT	1
Cours d'application de l'infanterie	MONTPELLIER	FR	3
Commandant d'unité d'infanterie	ARLON	BE	2
Ecole d'état-major	COMPIEGNE	FR	1

(b) Cours de spécialisation

Instructeur de combat en agglomération	ARLON	BE	1
--	-------	----	---

(2) Cours de spécialisation pour sous-officiers:

Rénovateur en munitions	TOURNAI	BE	1
Brevet B1 en déminage	VAALBEEK	BE	1
Instructeur de combat en agglomération	ARLON	BE	2
Aide-instructeur en éducation physique	EUPEN	BE	1
Instructeur de tir TOW	ALTENSTADT	GE	1
Instructeur des techniques commando	MONT-LOUIS	FR	1

(3) Cours de spécialisation pour caporaux:

Mécanicien radios	TOURNAI	BE	1
-------------------	---------	----	---

(4) Cours de formation complémentaire pour officiers, sous-officiers, caporaux et personnel civil

(a) Dans les domaines opérationnels et logistiques

Offr – SOffr – Cpl – Civ

Identification de matériel	BOURG-LEOPOLD	BE	0 – 3 – 0 – 0
Opérateur GPS	PEUTIE	BE	1 – 3 – 0 – 0
Opérateur groupes électrogènes	TOURNAI	BE	0 – 0 – 2 – 0
Spécialité mitrailleuse .50	TOURNAI	BE	0 – 1 – 0 – 1
Crowd and Riot Control	BOURG-LEOPOLD	BE	1 – 5 – 0 – 0
CIMIC de base	PEUTIE	BE	0 – 3 – 0 – 1
CIMIC de base	TOLEDO	SP	1 – 0 – 0 – 0
Orientation en gestion de crises	BRUXELLES	BE	1 – 0 – 0 – 0
Grue ATLAS	DIEKIRCH	LU	0 – 1 – 1 – 7
Cours et exercice de transmission	BULFORD	UK	1 – 1 – 0 – 0
Cours d'orientation de l'OTAN	OBERAMMERGAU	GE	2 – 3 – 0 – 0
Défense NBC de base	OBERAMMERGAU	GE	2 – 0 – 0 – 0
– 0			
Défense NBC avancée	OBERAMMERGAU	GE	2 – 0 – 0 – 0
Défense NBC	JAMBES	BE	0 – 2 – 0 – 0
– 0			
NBC (release other than attack)	JAMBES	BE	0 – 2 – 0 – 0
CEP/CIMIC	OBERAMMERGAU	GE	1 – 0 – 0 – 0
Commandement et Contrôle OTAN	OBERAMMERGAU	GE	1 – 0 – 0 – 0
Gestion de crises à l'OTAN	OBERAMMERGAU	GE	1 – 0 – 0 – 0
Logistique OTAN	AIX-LA-CHAPELLE	GE	2 – 0 – 0 – 0
Exploitation CGES	RENNES	FR	0 – 2 – 0 – 0

Cours logiciel BICES – 0	BAD EMS	GE	1 – 0 – 0
Système de Tir TOW – 0	DIEKIRCH	LU	0 – 3 – 1
Hydraulique industrielle	ETTELBRUCK	LU	0 – 1 – 0 – 2
Transport marchandises dangereuses – 1	LUXEMBOURG	LU	0 – 2 – 0
Accueil pour centraliste	LUXEMBOURG	LU	0 – 0 – 0 – 1
Mesures de sécurité Crypto	SENNINGEN	LU	0 – 3 – 0 – 1
Recyclage déminage	ULMEN	GE	0 – 1 – 0 – 0

(b) Education physique

Recyclage techniques de corde	EUPEN	BE	0 – 2 – 0 – 0
Recyclage techniques commando	MONT-LOUIS	FR	1 – 0 – 0 – 0

(c) Groupe Inspections, Vérifications et Observations (GIVO)

Inspecteur et escorte FCE	OBERAMMERGAU	GE	1 – 0 – 0 – 0
Traité DAYTON	OBERAMMERGAU	GE	0 – 1 – 0 – 0
Echange d'informations	OBERAMMERGAU	GE	0 – 0 – 0 – 1
Contrôle des armements	OBERAMMERGAU	GE	0 – 0 – 0 – 1

(d) Informatique

Informatique appliquée	ETTELBRUCK	LU	1 – 6 – 0 – 1
Informatique appliquée	LUXEMBOURG	LU	0 – 1 – 0 – 0

(e) Institut National d'Administration Publique

Divers cours INAP	LUXEMBOURG	LU	4 – 10 – 0 – 16
-------------------	------------	----	-----------------

4. Conclusions.

29 officiers, 63 sous-officiers, 5 caporaux et 32 membres du personnel civil ont suivi un total de 60 cours et stages au Luxembourg et à l'étranger.

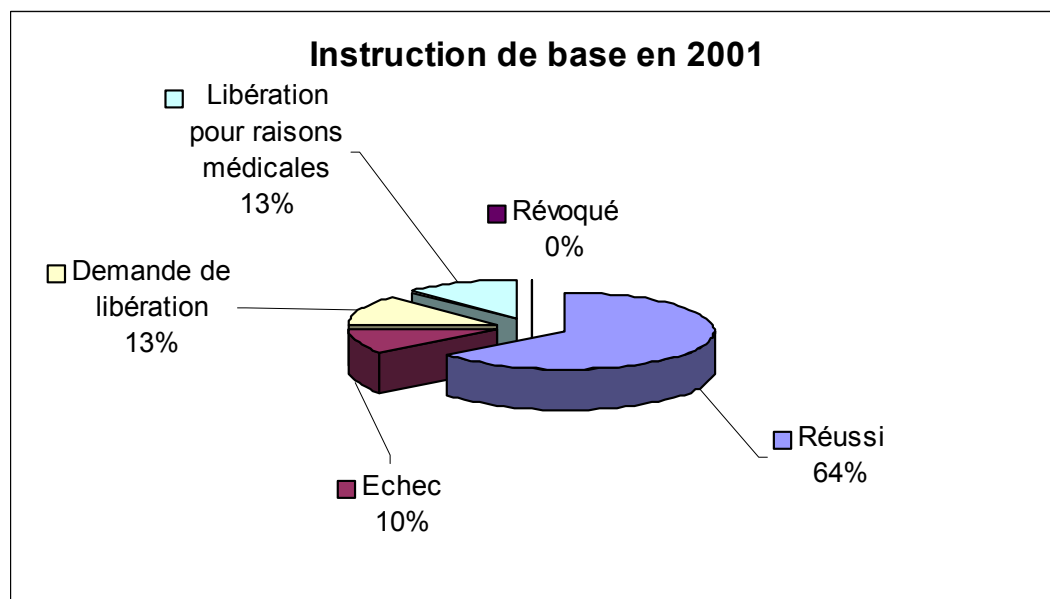
L'autorité politique, ayant reconnu de maintenir le niveau de connaissance des cadres de l'Armée à un niveau élevé, a sensiblement augmenté les fonds alloués pour ce faire. Cette voie d'investissement au profit des capacités professionnelles des gradés est à poursuivre absolument.

5. Formation des soldats volontaires.

La finalité de l'instruction individuelle est de lui apprendre tout ce qu'il doit connaître et savoir pour être soldat. Il le rend plus robuste et plus résistant et lui permet ainsi de surmonter la fatigue, d'affronter les obstacles du terrain et les rigueurs climatiques.

a. Instruction de Base (IB)

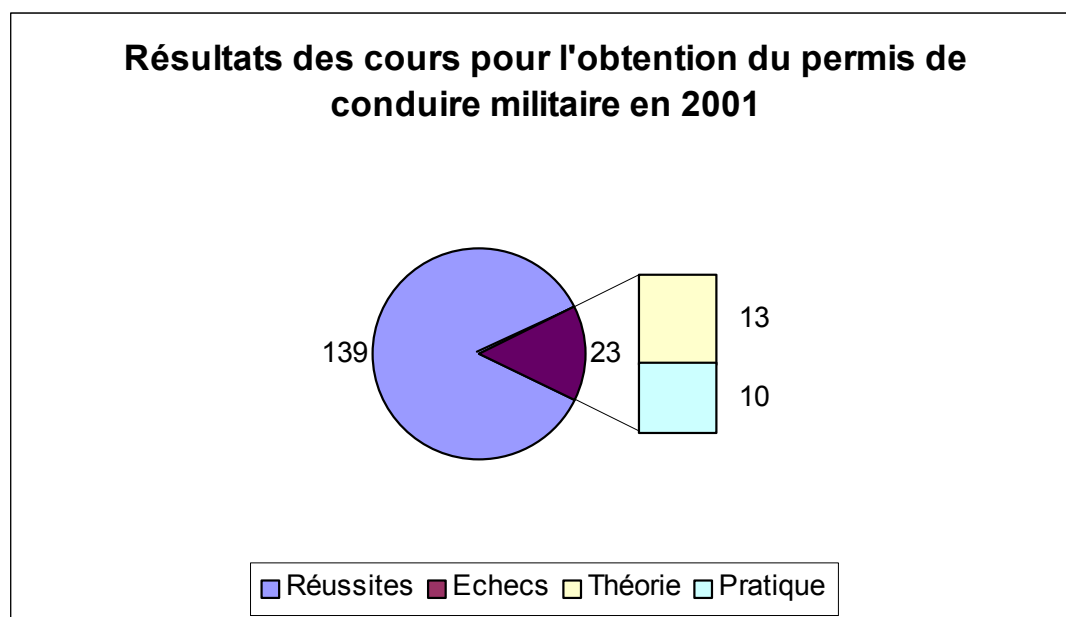
Sur 199 soldats volontaires incorporés en 2001, 136 ont terminé leur instruction de base avec succès.



Suite à une augmentation de la durée de l'IB de 11 à 16 semaines d'instruction et d'une réorganisation du programme d'entraînement, les résultats obtenus par les recrues se sont améliorés.

b. Instruction chauffeur (IC)

Cinq formations théoriques et pratiques pour l'obtention du permis de conduire militaire des catégories B, C1 ainsi que des catégories C2, E2, D et G ont été organisées en 2001. Cent trente neuf des cent soixante deux candidats ont réussi les examens théorique et pratique. Des formations complémentaires pour cent candidats ont été organisées au Centre de Formation pour Conducteurs à COLMAR-BERG.



6. Education.

Le fonctionnement de l'Ecole de l'Armée est défini par le Règlement grand-ducal du 21 décembre 2001. La mission principale de l'Ecole de l'Armée (EA) consiste à préparer les soldats - volontaires à partir de leur 18^{ième} mois d'incorporation aux différents examens - concours afin de leur permettre d'accéder à un emploi dans le secteur public ou le secteur civil. La direction de l'Ecole est assurée par un directeur qui est subordonné au Ministre ayant dans ses attributions la Défense pour ce qui concerne les objectifs, l'organisation, l'administration et le fonctionnement et au Ministre ayant dans ses attributions l'Education Nationale pour tout ce qui concerne l'enseignement. Les relations entre le directeur et le Ministre ayant dans ses attributions la Défense se font conformément à la voie hiérarchique établie.

a. Personnel enseignant.

L'EA fonctionne avec le personnel suivant :

- 1 directeur de l'EA
- 6 instituteurs spéciaux du Ministère de la Défense

b. Prestations fournies.

Comme par le passé, l'EA a activement participé à certaines autres missions (examens, démarches pour placement de volontaires dans des institutions étatiques ou privées, cours d'appui et de révision pour les examens de promotion pour adjudants et personnel civil)

c. Année scolaire 2000 / 2001.

L'EA fonctionnant par semestres scolaires, le rapport couvre l'année scolaire 2000/2001.

Le premier semestre porte sur la période du 18 septembre 2000 au 10 février 2001, le deuxième semestre couvre la période du 12 février 2001 au 14 juillet 2001.

Tous les volontaires se prévalant de la réussite d'une V^o secondaire, d'une 9^o théorie ou d'études reconnues équivalentes et désireux de se présenter aux examens - concours pour sous-officier de l'Armée, inspecteur de Police ou préposé des Douanes sont obligés de passer par les cours niveau A d'une durée d'un semestre scolaire pour pouvoir être autorisés à poser leur candidature aux dits examens .

Les volontaires ne remplissant pas les conditions précitées suivent les cours en niveau B à raison de 16 leçons hebdomadaires les mercredi, jeudi et vendredi pendant 2 semestres scolaires.

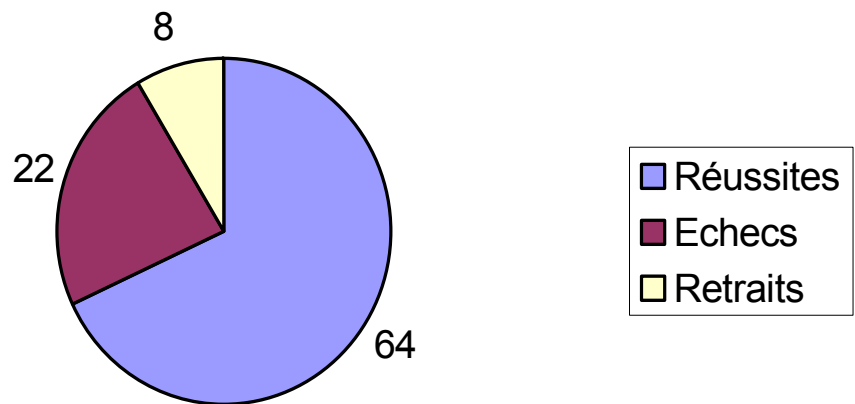
d. Effectifs.

Les effectifs au début du 1^{er} semestre 2000/2001 s'élevaient à **90 unités** réparties sur 5 classes : **52 élèves en niveau A (57,77%)** et **38 élèves en niveau B (42,23%)** ; pour le 2^{ième} semestre, les effectifs initiaux comportaient **88 unités** réparties sur 5 classes : **50 élèves en niveau A (56,81%)** et **38 élèves en niveau B (43,19%)** .

e. Résultats scolaires.

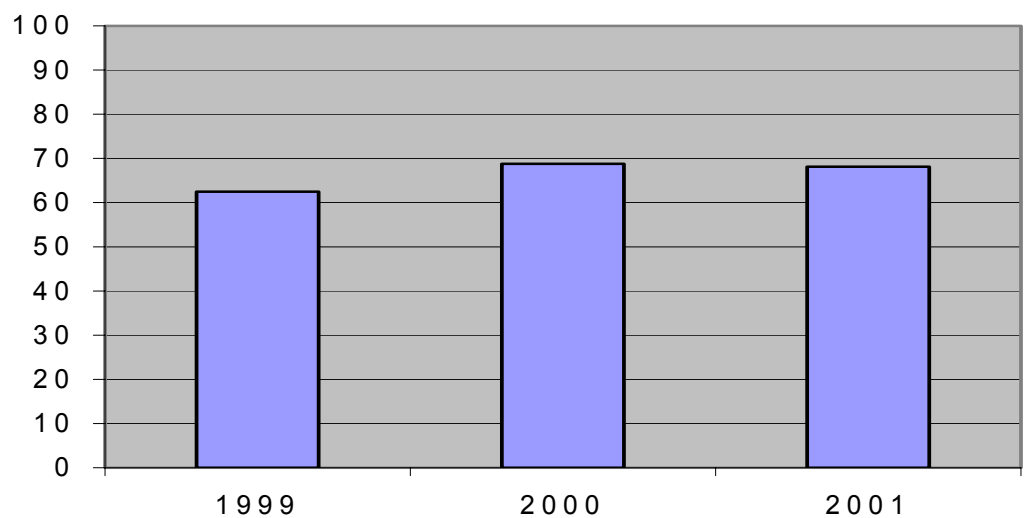
(1) Cours niveau A

Total du 1° et 2° semestre niveau A

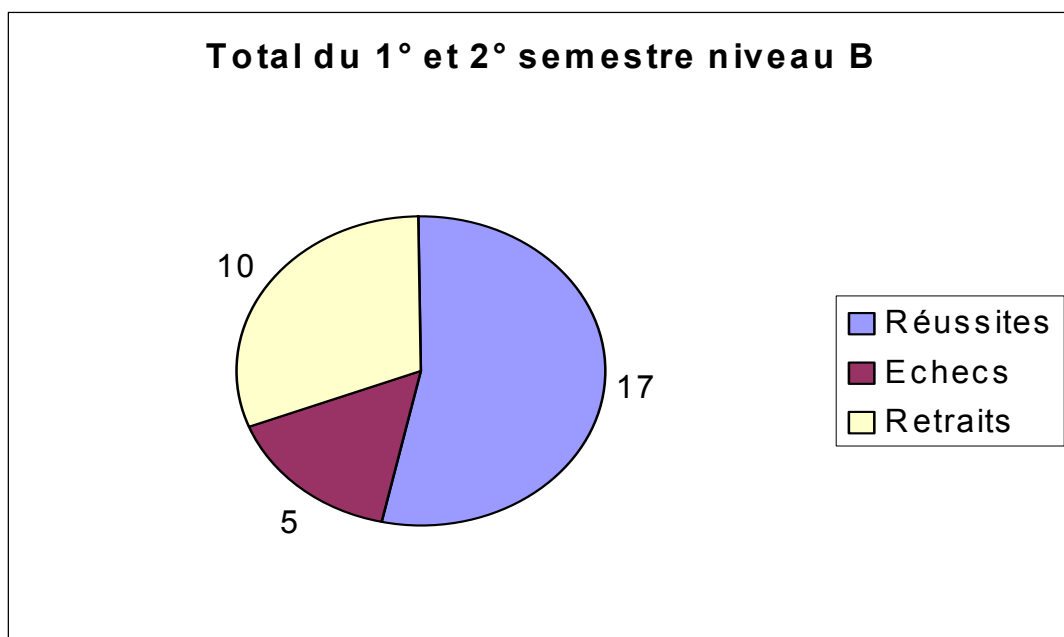


Sur 94 volontaires ayant suivi la totalité des cours, 64 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 68,1% .

Evolution des taux de réussite (%)

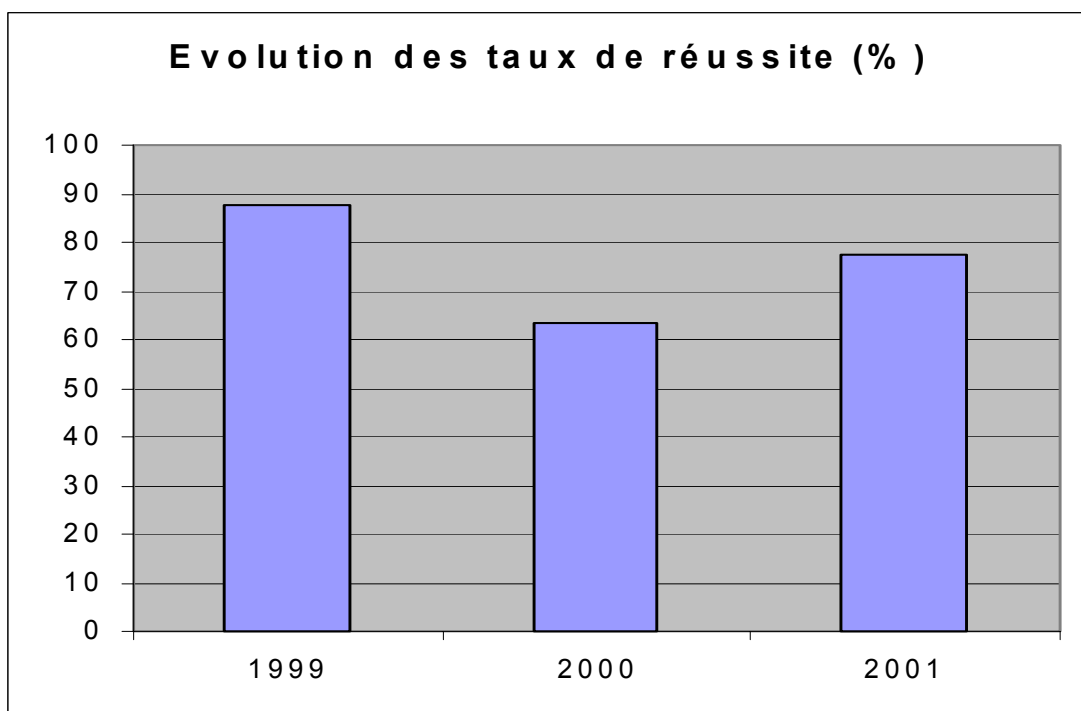


(2) Cours niveau B



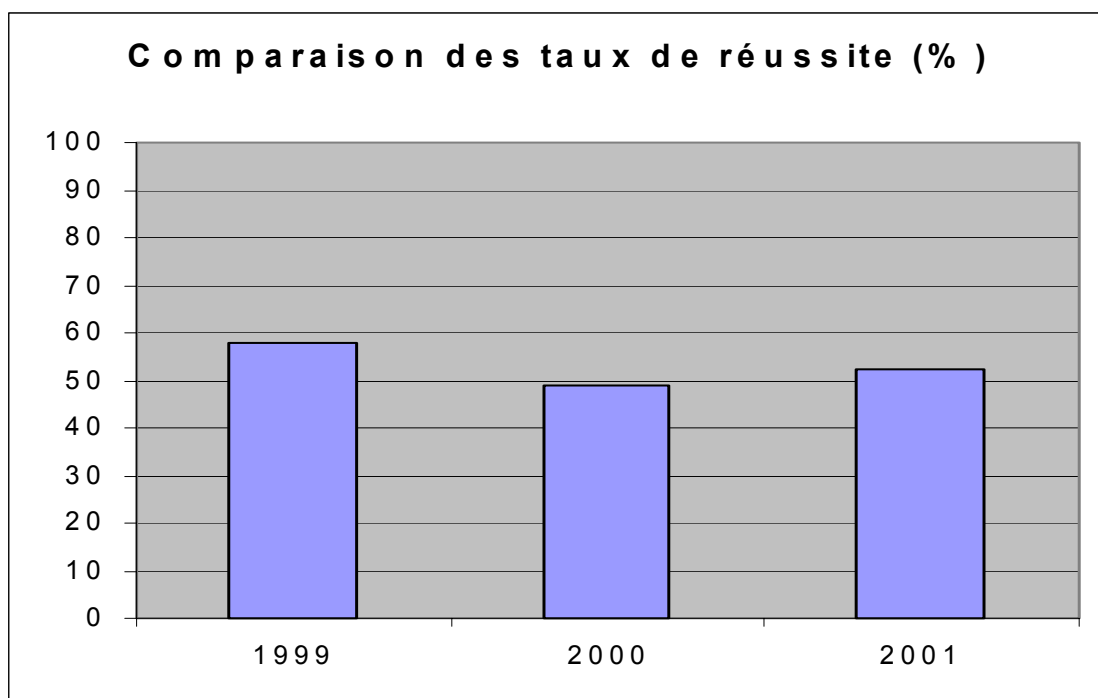
Sur un total de 32 volontaires, 10 se sont retirés de la formation et sur les 22 ayant suivi la totalité des cours, 17 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 77,3 % .

Quant au passage du niveau B au niveau A par le biais des 75% des points, celui-ci s'avère être réservé uniquement aux volontaires faisant preuve d'une fervente discipline personnelle et d'une motivation résolue pour remédier efficacement à leurs déficits scolaires antérieurs et ainsi se voir ouvrir de nouvelles carrières. En effet, sur un total de 60 élèves à la fin de l'année scolaire 2000/2001, 10 élèves (16,7 %) ont réussi le passage en niveau A.



Pendant l'année scolaire 2000/2001, il y eut 13 examens d'admission aux diverses administrations, services et entreprises recrutant leurs candidats par le biais de l'Armée et réservés aux élèves actuels et anciens. Le nombre de candidatures présentées s'élevant à 274, mais seulement 166 élèves ont participé aux examens. Cet écart à priori démesuré provient du fait que beaucoup de candidats se sont inscrits à plusieurs examens.

Sur un total de 166 candidats admis aux divers examens, il y a eu 87 réussites (52,4%) .



g. Conclusion.

Le groupe de travail institué pour la refonte de l'EA a élaboré, en étroite collaboration avec les représentants du Ministère de l'Education Nationale, un avant-projet de règlement grand-ducal adaptant le système scolaire actuel à celui de l'enseignement secondaire technique en vue de la création de nouveaux débouchés et d'une reconversion plus aisée des volontaires vers le secteur public ou civil. Le règlement grand-ducal sur le fonctionnement de l'Ecole de l'Armée, élaboré au cours des 3 dernières années, a été publié le 21 décembre 2001 et trouvera son application à partir du 2^{ème} semestre 2002.

6. Partenariat pour la paix.

Dans le cadre du Partenariat pour la Paix (PPP), initiative de l'OTAN lancée en 1994 visant à renforcer la stabilité et la sécurité en Europe, l'Armée luxembourgeoise a organisé des cours de langues au profit des pays participant au PPP.

Des représentants de la Biélorussie, de Géorgie, de Lettonie et de Roumanie ont participé au cours de langue française qui s'est déroulé du 02 au 27 avril 2001. Des représentants de la Bulgarie, de la Roumanie, de Slovénie, d'Ukraine et de Lettonie ont participé au cours de langue anglaise, organisé du 01 au 26 octobre 2001 au Centre Militaire.

Les cours ont été dispensés par des professeurs d'une société civile.

1. Introduction.

Les différentes fonctions au niveau opérationnel comme la reconnaissance, les transmissions, la logistique, les domaines NBC et médical nécessitent des savoir-faire professionnels et correspondent fondamentalement à des métiers différents. Ces métiers spécifiques sont enseignés – après une formation commune de base – dans des écoles et centres d’armes spécialisés.

2. Objectifs.

Elaborer un programme de formation et d'entraînement pour les officiers, sous-officiers et caporaux de carrière, ainsi que pour les cadres volontaires et commissionnés.

Adapter l'instruction individuelle de base en introduisant des critères supplémentaires afin de mieux suivre l'évolution aussi bien des connaissances militaires que de l'état psychique des recrues.

3. Cours et stages.

Des travaux conceptuels ont été finalisés par le Bureau Opérations, Instruction et Sécurité de l'Etat-major. En fonction de l'emploi qu'occupe le gradé de carrière, un multiple choix de cours appropriés a été sélectionné pour assurer sa formation continue personnelle et de contribuer au mieux aux exigences et attributions de son emploi exercé.

a. Cours de base initiaux.

La formation des cadres officiers, sous-officiers et caporaux de carrière est assurée selon les critères établis dans des écoles belges (BE) et françaises (FR).

(1) Officiers:

- 3 officiers de carrière ont terminé leur formation initiale à l'Ecole Royal Militaire à BRUXELLES
- 10 candidats officiers de carrière sont actuellement en formation (4 en FR, 6 en BE)

(2) Sous-officiers:

- 10 sous-officiers de carrière ont terminé leur cycle de formation à l'Ecole Royale pour Sous-Officiers à DINANT et à l'Ecole d'Infanterie à ARLON (STOCKEM)
- 5 sous-officiers de carrière sont actuellement en formation

(3) Caporaux de carrière:

- 10 caporaux de carrière ont terminé leur cycle de formation à l'Ecole Royale pour Sous-Officiers à DINANT

b. Cours de perfectionnement.

(1) Cours de formation pour officiers:

(a) Formation continue

Collège de Défense de l'OTAN	ROME	IT	1
Cours d'application de l'infanterie	MONTPELLIER	FR	3
Commandant d'unité d'infanterie	ARLON	BE	2
Ecole d'état-major	COMPIEGNE	FR	1

(b) Cours de spécialisation

Instructeur de combat en agglomération	ARLON	BE	1
--	-------	----	---

(2) Cours de spécialisation pour sous-officiers:

Rénovateur en munitions	TOURNAI	BE	1
Brevet B1 en déminage	VAALBEEK	BE	1
Instructeur de combat en agglomération	ARLON	BE	2
Aide-instructeur en éducation physique	EUPEN	BE	1
Instructeur de tir TOW	ALTENSTADT	GE	1
Instructeur des techniques commando	MONT-LOUIS	FR	1

(3) Cours de spécialisation pour caporaux:

Mécanicien radios	TOURNAI	BE	1
-------------------	---------	----	---

(4) Cours de formation complémentaire pour officiers, sous-officiers, caporaux et personnel civil

(a) Dans les domaines opérationnels et logistiques

Offr – SOffr – Cpl – Civ

Identification de matériel	BOURG-LEOPOLD	BE	0 – 3 – 0 – 0
Opérateur GPS	PEUTIE	BE	1 – 3 – 0 – 0
Opérateur groupes électrogènes	TOURNAI	BE	0 – 0 – 2 – 0
Spécialité mitrailleuse .50	TOURNAI	BE	0 – 1 – 0 – 1
Crowd and Riot Control	BOURG-LEOPOLD	BE	1 – 5 – 0 – 0
CIMIC de base	PEUTIE	BE	0 – 3 – 0 – 1
CIMIC de base	TOLEDO	SP	1 – 0 – 0 – 0
Orientation en gestion de crises	BRUXELLES	BE	1 – 0 – 0 – 0
Grue ATLAS	DIEKIRCH	LU	0 – 1 – 1 – 7
Cours et exercice de transmission	BULFORD	UK	1 – 1 – 0 – 0
Cours d'orientation de l'OTAN	OBERAMMERGAU	GE	2 – 3 – 0 – 0
Défense NBC de base – 0	OBERAMMERGAU	GE	2 – 0 – 0 – 0
Défense NBC avancée	OBERAMMERGAU	GE	2 – 0 – 0 – 0
Défense NBC – 0	JAMBES	BE	0 – 2 – 0 – 0
NBC (release other than attack)	JAMBES	BE	0 – 2 – 0 – 0
CEP/CIMIC	OBERAMMERGAU	GE	1 – 0 – 0 – 0
Commandement et Contrôle OTAN	OBERAMMERGAU	GE	1 – 0 – 0 – 0
Gestion de crises à l'OTAN	OBERAMMERGAU	GE	1 – 0 – 0 – 0
Logistique OTAN	AIX-LA-CHAPELLE	GE	2 – 0 – 0 – 0
Exploitation CGES	RENNES	FR	0 – 2 – 0 – 0

Cours logiciel BICES – 0	BAD EMS	GE	1 – 0 – 0
Système de Tir TOW – 0	DIEKIRCH	LU	0 – 3 – 1
Hydraulique industrielle	ETTELBRUCK	LU	0 – 1 – 0 – 2
Transport marchandises dangereuses – 1	LUXEMBOURG	LU	0 – 2 – 0
Accueil pour centraliste	LUXEMBOURG	LU	0 – 0 – 0 – 1
Mesures de sécurité Crypto	SENNINGEN	LU	0 – 3 – 0 – 1
Recyclage déminage	ULMEN	GE	0 – 1 – 0 – 0

(b) Education physique

Recyclage techniques de corde	EUPEN	BE	0 – 2 – 0 – 0
Recyclage techniques commando	MONT-LOUIS	FR	1 – 0 – 0 – 0

(c) Groupe Inspections, Vérifications et Observations (GIVO)

Inspecteur et escorte FCE	OBERAMMERGAU	GE	1 – 0 – 0 – 0
Traités DAYTON	OBERAMMERGAU	GE	0 – 1 – 0 – 0
Echange d'informations	OBERAMMERGAU	GE	0 – 0 – 0 – 1
Contrôle des armements	OBERAMMERGAU	GE	0 – 0 – 0 – 1

(d) Informatique

Informatique appliquée	ETTELBRUCK	LU	1 – 6 – 0 – 1
Informatique appliquée	LUXEMBOURG	LU	0 – 1 – 0 – 0

(e) Institut National d'Administration Publique

Divers cours INAP	LUXEMBOURG	LU	4 – 10 – 0 – 16
-------------------	------------	----	-----------------

4. Conclusions.

29 officiers, 63 sous-officiers, 5 caporaux et 32 membres du personnel civil ont suivi un total de 60 cours et stages au Luxembourg et à l'étranger.

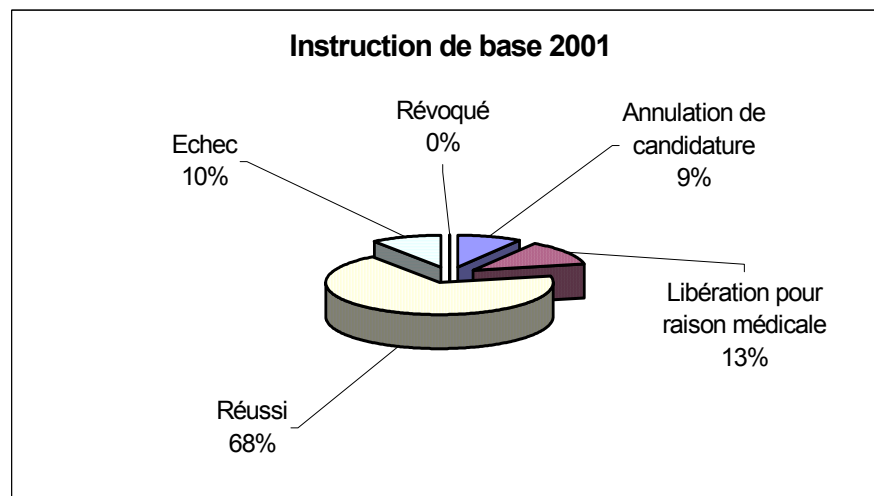
L'autorité politique, ayant reconnu de maintenir le niveau de connaissance des cadres de l'Armée à un niveau élevé, a sensiblement augmenté les fonds alloués pour ce faire. Cette voie d'investissement au profit des capacités professionnelles des gradés est à poursuivre absolument.

5. Formation des soldats volontaires.

La finalité de l'instruction individuelle est de lui apprendre tout ce qu'il doit connaître et savoir pour être soldat. Il le rend plus robuste et plus résistant et lui permet ainsi de surmonter la fatigue, d'affronter les obstacles du terrain et les rigueurs climatiques.

a. Instruction de Base (IB)

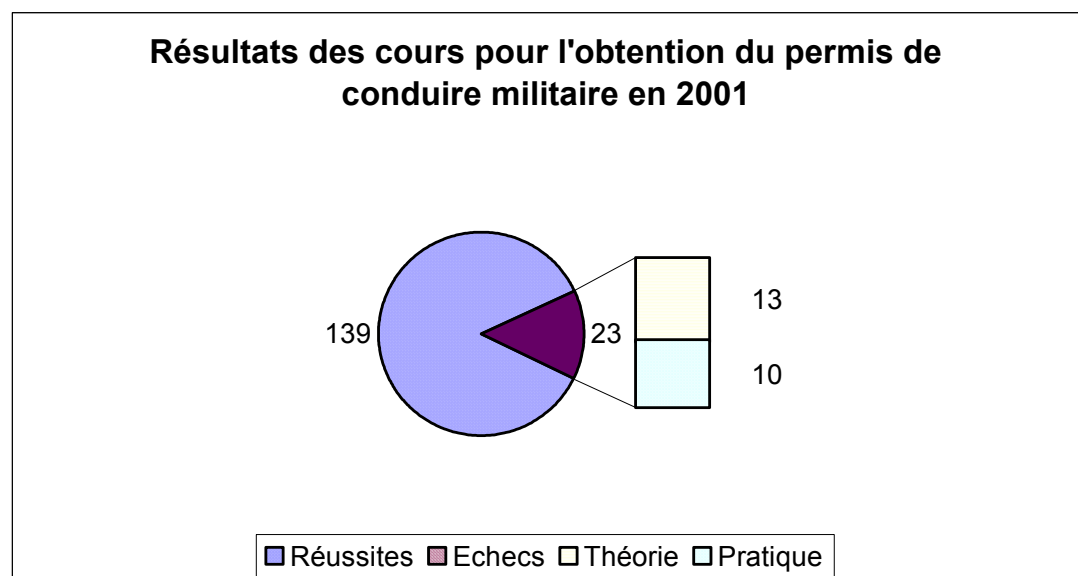
Sur 199 soldats volontaires incorporés en 2001, 136 ont terminé leur instruction de base avec succès.



Suite à une augmentation de la durée de l'IB de 11 à 16 semaines d'instruction et d'une réorganisation du programme, les résultats obtenus par les recrues se sont améliorés.

b. Instruction chauffeur (IC)

Cinq formations théoriques et pratiques pour l'obtention du permis de conduire militaire des catégories B, C1 ainsi que des catégories C2, E2, D et G ont été organisées en 2001. Cent trente neuf des cent soixante deux candidats ont réussi les examens théorique et pratique. Des formations complémentaires pour cent candidats ont été organisées au Centre de Formation pour Conducteurs à COLMAR-BERG.



6. Education.

La mission principale de l'Ecole de l'Armée (EA) consiste à préparer les soldats - volontaires à partir de leur 18^{ième} mois d'incorporation aux différents examens - concours afin de leur permettre d'accéder à un emploi dans le secteur public ou le secteur civil. La direction de l'Ecole est assurée par un chargé de direction qui est subordonné au Ministre ayant dans ses attributions la Défense pour ce qui concerne les objectifs, l'organisation, l'administration et le

fonctionnement et au Ministre ayant dans ses attributions l'Education Nationale pour tout ce qui concerne l'enseignement. Les relations entre le chargé de direction et le Ministre ayant dans attributions la Défense se font conformément à la voie hiérarchique établie.

a. Personnel enseignant.

L'EA fonctionne avec le personnel suivant :

- 1 chargé de la direction de l'EA
- 6 instituteurs spéciaux du Ministère de la Défense

b. Prestations fournies.

Comme par le passé, l'EA a activement participé à certaines autres missions (examens, démarches pour placement de volontaires dans des institutions étatiques ou privées, cours d'appui et de révision pour les examens de promotion pour adjudants et personnel civil)

c. Année scolaire 2000 / 2001.

L'EA fonctionnant par semestres scolaires, le rapport couvre l'année scolaire 2000/2001.

Le premier semestre porte sur la période du 18 septembre 2000 au 10 février 2001, le deuxième semestre couvre la période du 12 février 2001 au 14 juillet 2001.

Tous les volontaires se prévalant de la réussite d'une V° secondaire, d'une 9° théorie ou d'études reconnues équivalentes et désireux de se présenter aux examens - concours pour sous-officier de l'Armée, inspecteur de Police ou préposé des Douanes sont obligés de passer par les cours niveau A d'une durée d'un semestre scolaire pour pouvoir être autorisés à poser leur candidature aux dits examens .

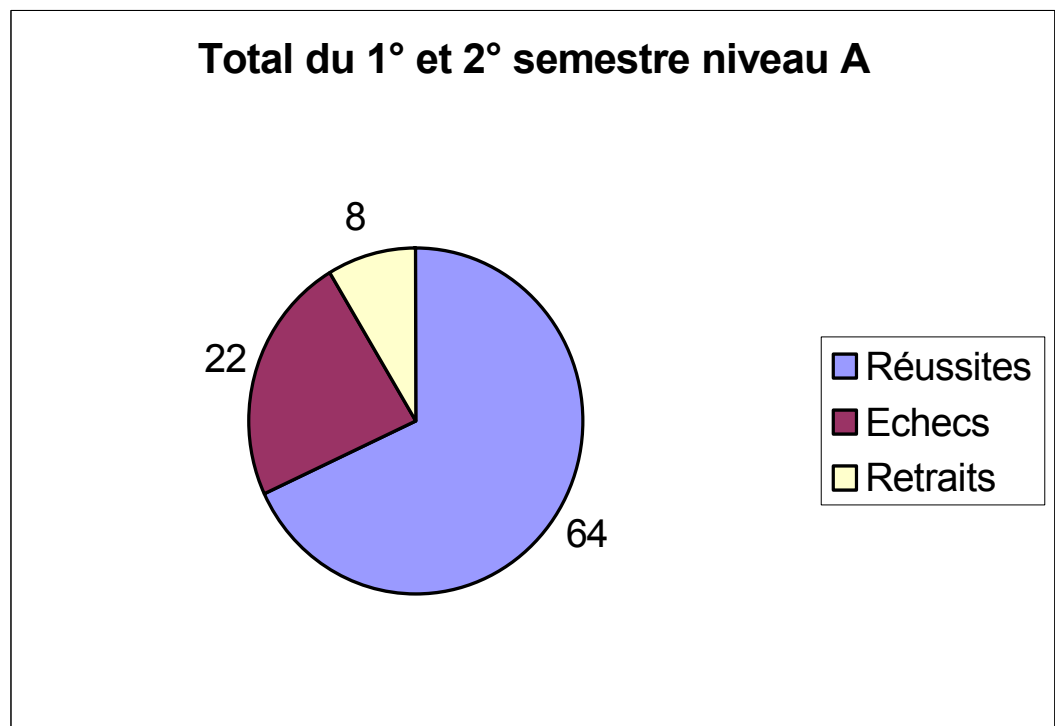
Les volontaires ne remplissant pas les conditions précitées suivent les cours en niveau B à raison de 16 leçons hebdomadaires les mercredi, jeudi et vendredi pendant 2 semestres scolaires.

d. Effectifs.

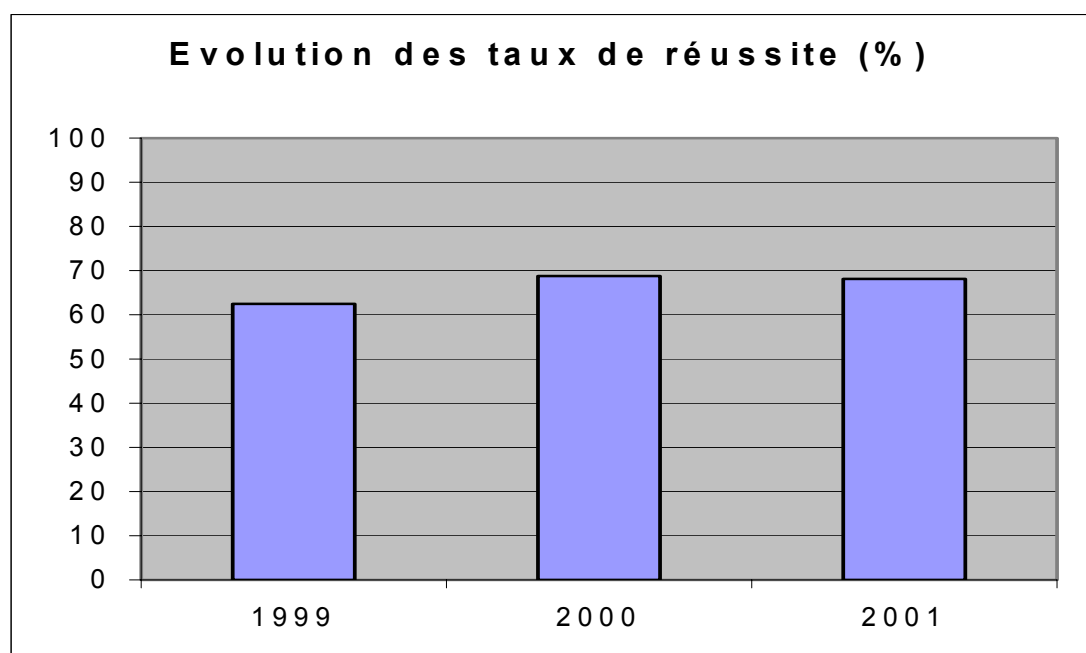
Les effectifs au début du 1^{er} semestre 2000/2001 s'élevaient à **90 unités** réparties sur 5 classes : **52 élèves en niveau A (57,77%)** et **38 élèves en niveau B (42,23%)** ; pour le 2^{ième} semestre, les effectifs initiaux comportaient **88 unités** réparties sur 5 classes : **50 élèves en niveau A (56,81%)** et **38 élèves en niveau B (43,19%)** .

e. Résultats scolaires.

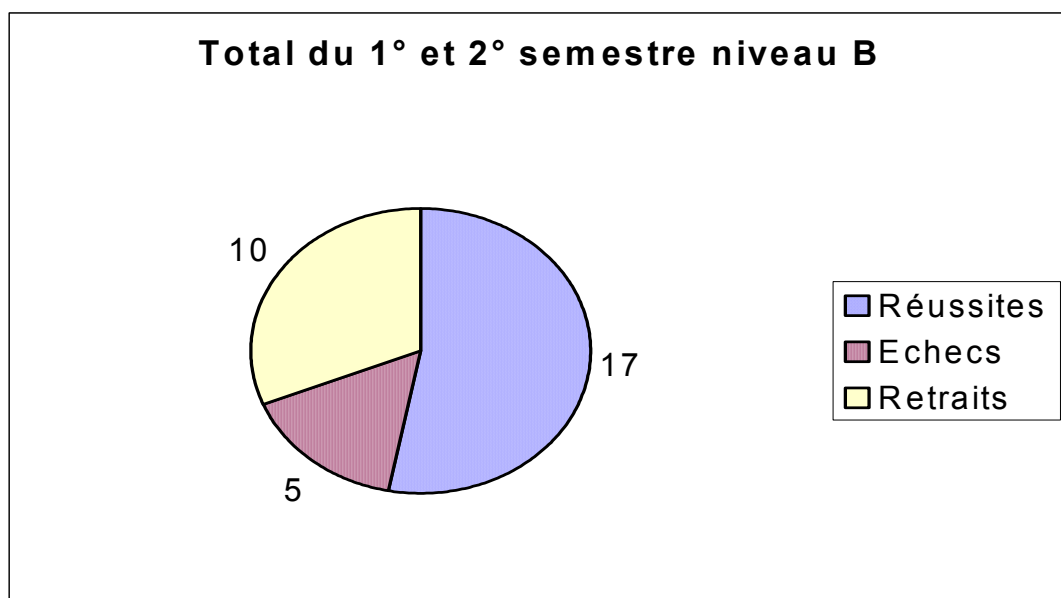
(1) Cours niveau A



Sur 94 volontaires ayant suivi la totalité des cours, 64 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 68,1% .

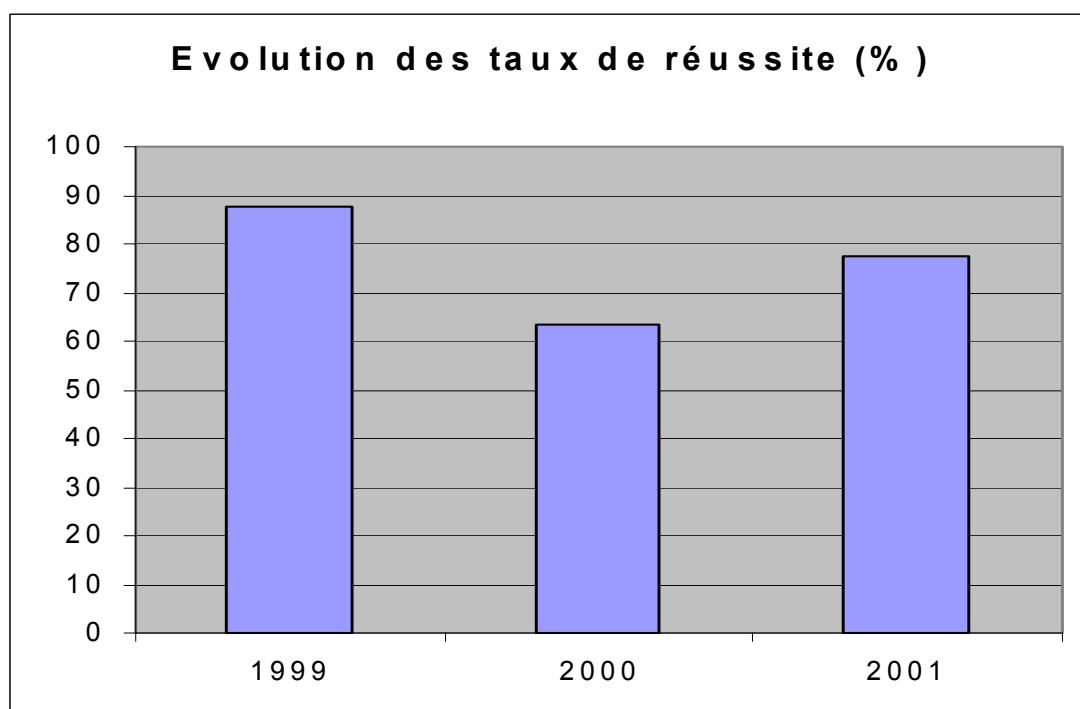


(2) Cours niveau B



Sur un total de 32 volontaires, 10 se sont retirés de la formation et sur les 22 ayant suivi la totalité des cours, 17 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 77,3 % .

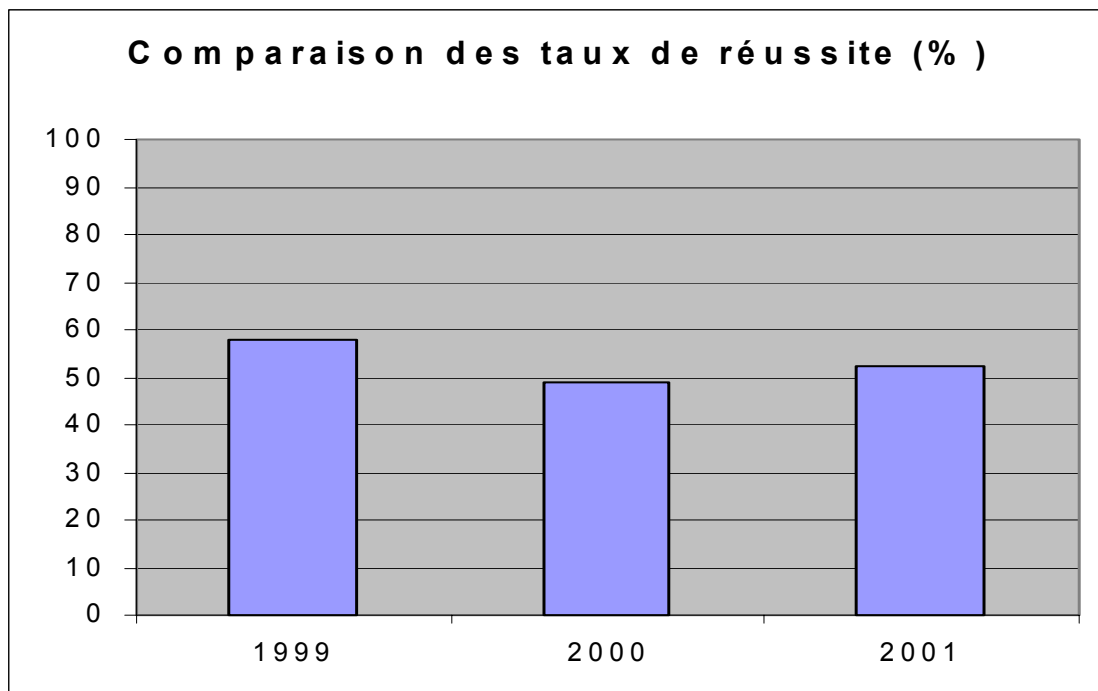
Quant au passage du niveau B au niveau A par le biais des 75% des points, celui-ci s'avère être réservé uniquement aux volontaires faisant preuve d'une ferveur discipline personnelle et d'une motivation résolue pour remédier efficacement à leurs déficits scolaires antérieurs et ainsi se voir ouvrir de nouvelles carrières. En effet, sur un total de 60 élèves à la fin de l'année scolaire 2000/2001, 10 élèves (16,7 %) ont réussi le passage en niveau A.



f. Résultats des élèves de l'EA aux différentes examens.

Pendant l'année scolaire 2000/2001, il y eut 13 examens d'admission aux diverses administrations, services et entreprises recrutant leurs candidats par le biais de l'Armée et réservés aux élèves actuels et anciens. Le nombre de candidatures présentées s'élevant à 274, mais seulement 166 élèves ont participé aux examens. Cet écart à priori démesuré provient du fait que beaucoup de candidats se sont inscrits à plusieurs examens.

Sur un total de 166 candidats admis aux divers examens, il y a eu 87 réussites (52,4%) .



g. Conclusion.

Le groupe de travail institué pour la refonte de l'EA a élaboré en étroite collaboration avec les représentants du Ministère de l'Education Nationale un avant-projet de règlement grand-ducal adaptant le système scolaire actuel à celui de l'enseignement secondaire technique en vue de la création de nouveaux débouchés et d'une reconversion plus aisée des volontaires vers le secteur public ou civil. Ce projet de règlement grand-ducal est actuellement en voie d'instance et devra pouvoir trouver son application pratique à partir du 2^{ème} semestre de l'année scolaire 2001/2002.

6. Partenariat pour la paix.

Dans le cadre du Partenariat pour la Paix (PPP), initiative de l'OTAN lancée en 1994 visant à renforcer la stabilité et la sécurité à travers l'Europe, l'Armée luxembourgeoise a organisé des cours de langues au profit des pays participant au PPP.

Des représentants de la Biélorussie, de Géorgie, de Lettonie et de Roumanie ont participé au cours de langue française qui s'est déroulé du 02 au 27 avril 2001.

Des représentants de la Bulgarie, de la Roumanie, de Slovénie, d'Ukraine et de Lettonie ont participé au cours de langue anglaise qui s'est déroulé du 01 au 26 octobre 2001.

Les cours ont été dispensés par des professeurs d'une société civile.

SECTION 3. PREPARATION OPERATIONNELLE

1. Instruction collective.

a. Le personnel des unités combattantes

L'efficacité de l'instruction individuelle et collective au sein des unités a été sérieusement mise en cause par le manque flagrant de personnel. En effet, sur un effectif autorisé de 430 volontaires, il y avait 144 vacances en moyenne pendant l'année.

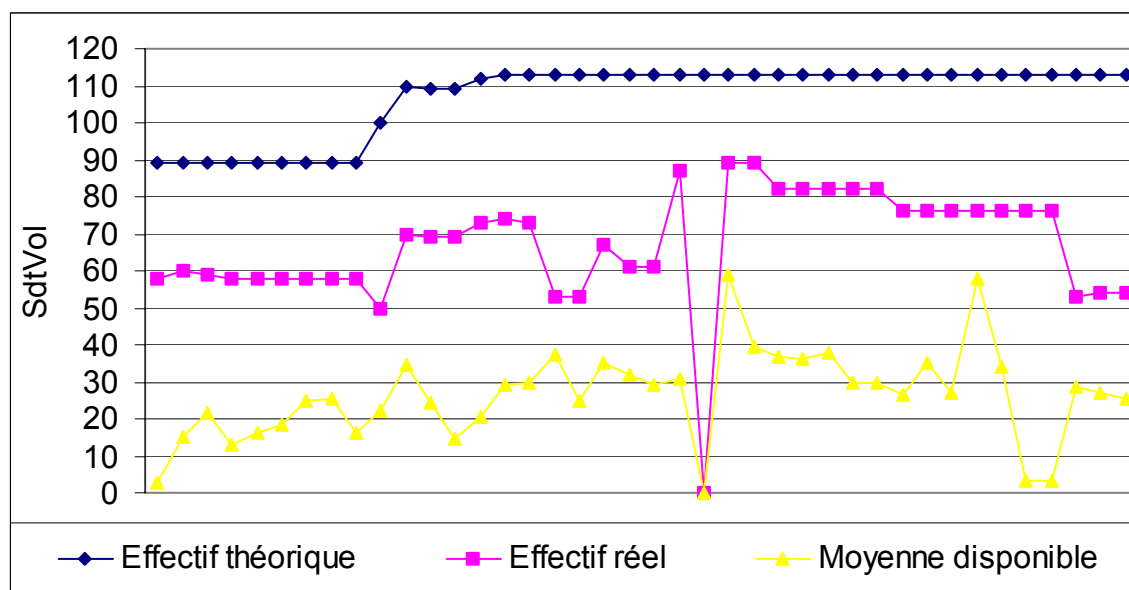
Sur les graphiques, la différence entre l'effectif réel et l'effectif disponible pour l'instruction s'explique par l'absence des soldats-volontaires en raison des services de soutien et de gardes.

(1) Les effectifs de la Cie A (1 (BE) Div Mec) sur une année

Suite à la diminution des effectifs, les soldats volontaires de cette unité ont été mutés à la Cie D, afin qu'ils y bénéficient d'un minimum d'instruction.

(2) Les effectifs de la Cie D (AMF(L)) sur une année

Suite aux mutations des volontaires de la Cie A, l'effectif de la Cie D est passé de 89 à 113 SdtVol, le peloton KFOR inclus. Malgré un effectif théorique de 113 unités, seulement 30 à 60 soldats étaient effectivement disponibles.



Ce tableau illustre cet état de fait. Toutefois, l'instruction et l'entraînement du peloton KFOR ont été assurés.

b. Les matières enseignées

Pour le peu de personnel disponible, l'instruction organisée par la compagnie D (AMF(L)) comprenait des séances:

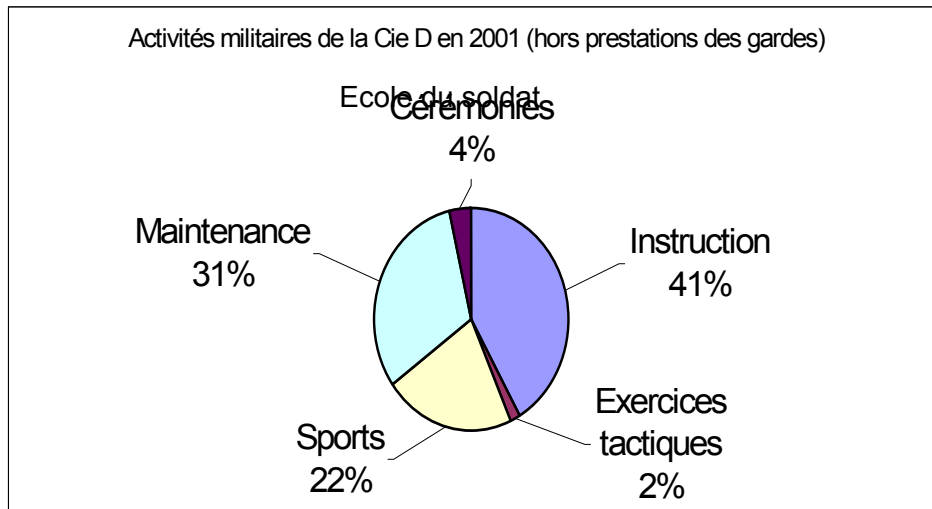
- école du soldat (cérémonies)
- instruction théorique (NBC, théorie de tir, lecture des cartes, etc.)
- éducation physique et sportive
- entretien des équipements

L'instruction était répartie comme suit:

(1) Au sein de la Cie A (Corps Européen)

Avant la mise en veille de la compagnie au mois de février 2001, le commandement de l'unité a participé à un exercice international.

(2) Au sein de la Cie D (AMF(L))



c. Les équipements des unités combattantes

Un équipement compatible et interopérable avec celui des alliés est non seulement un besoin primordial pour mener à bien les missions qui sont attribuées à l'Armée dans le cadre de ses engagements internationaux, mais est aussi à la base de la sécurité et de la protection des militaires dans l'exécution de leurs tâches.

En 2001, l'armée a finalisé l'acquisition des véhicules HUMMER blindés. Il faut savoir que certains équipements en dotation actuellement ne répondent plus aux standards technologiques d'une armée moderne.

Par conséquent, l'Armée continue la prospection du marché afin de trouver des équipements modernes (p.ex. appareils de vision nocturne, équipement de protection NBC etc.), répondant aux nouveaux besoins technologiques.

2. Entraînement.

L'entraînement permet aux commandants de faire le point sur la capacité de la mise en pratique des notions enseignées.

A cette fin, l'EMA coordonne la participation des unités combattantes aux exercices interalliés et fait organiser des entraînements nationaux.

a. Exercices et manœuvres au Luxembourg.

(1) Cie B (Cie Ecole et Défense du territoire)

Cette unité, constituée par l'Ecole de l'Armée, a organisé 1 exercice NBC à ECHTERNACH dans le cadre du plan d'intervention national en cas de catastrophe dans la Centrale nucléaire de CATTENOM.

(2) Cie D (AMF(L))

La Cie D a organisé un exercice de cohésion au Luxembourg.

(3) Contingent KFOR

Dans le cadre de la préparation opérationnelle, l'exercice de synthèse du bataillon (+/- 750 militaires) BELUKOS 6 "LETZEBUERGER LEEUWEN" a été organisé au nord du Grand-Duché de Luxembourg.

Les pelotons KFOR ont été instruits lors de séances de tirs et d'exercices de cohésion au Luxembourg, en Allemagne et en Belgique.

b. Exercices et manœuvres à l'étranger

(4) Cie A (Corps Européen)

Un élément de commandement de la Cie A a participé à l'exercice de la 1(BE) Div Mec "ACTIVE LION" en Allemagne.

(5) Cie D (AMF(L))

La compagnie de réaction rapide a organisé 4 entraînements de tirs, dont 1 à la mitrailleuse .50 et 1 au fusil STEYR en Belgique et 2 tirs aux armes antichars (TOW) en Allemagne. D'autre part, le peloton antichars a participé à 4 séances d'entraînement avec simulateur de tir en Allemagne.

Dans le cadre AMF(L), la compagnie D a participé avec un élément de commandement à l'exercice "ADVENTURE EXCHANGE" en Turquie et à un exercice CAX (Computer Assisted Exercise) au "Warrior Preparation Centre" en Allemagne.

(6) Contingent KFOR

Outres les séances de tirs et d'entraînements à LAGLAND et ELSENBORN en Belgique, les pelotons KFOR ont participé:

- à l'exercice "BLACK DEVIL" en Belgique
- à l'exercice "PURPLE GUARDIAN" en Belgique
- à l'exercice "WHITE GUARDIAN" en Allemagne et
- à l'exercice "CAX KIBOVI" aux Pays-Bas

Conclusions

En 2001, la préparation opérationnelle au sein de l'Armée luxembourgeoise s'est concentrée principalement sur la formation de base des nouvelles recrues, sur l'entraînement des contingents KFOR (peloton de reconnaissance) et sur l'équipe CIMIC.

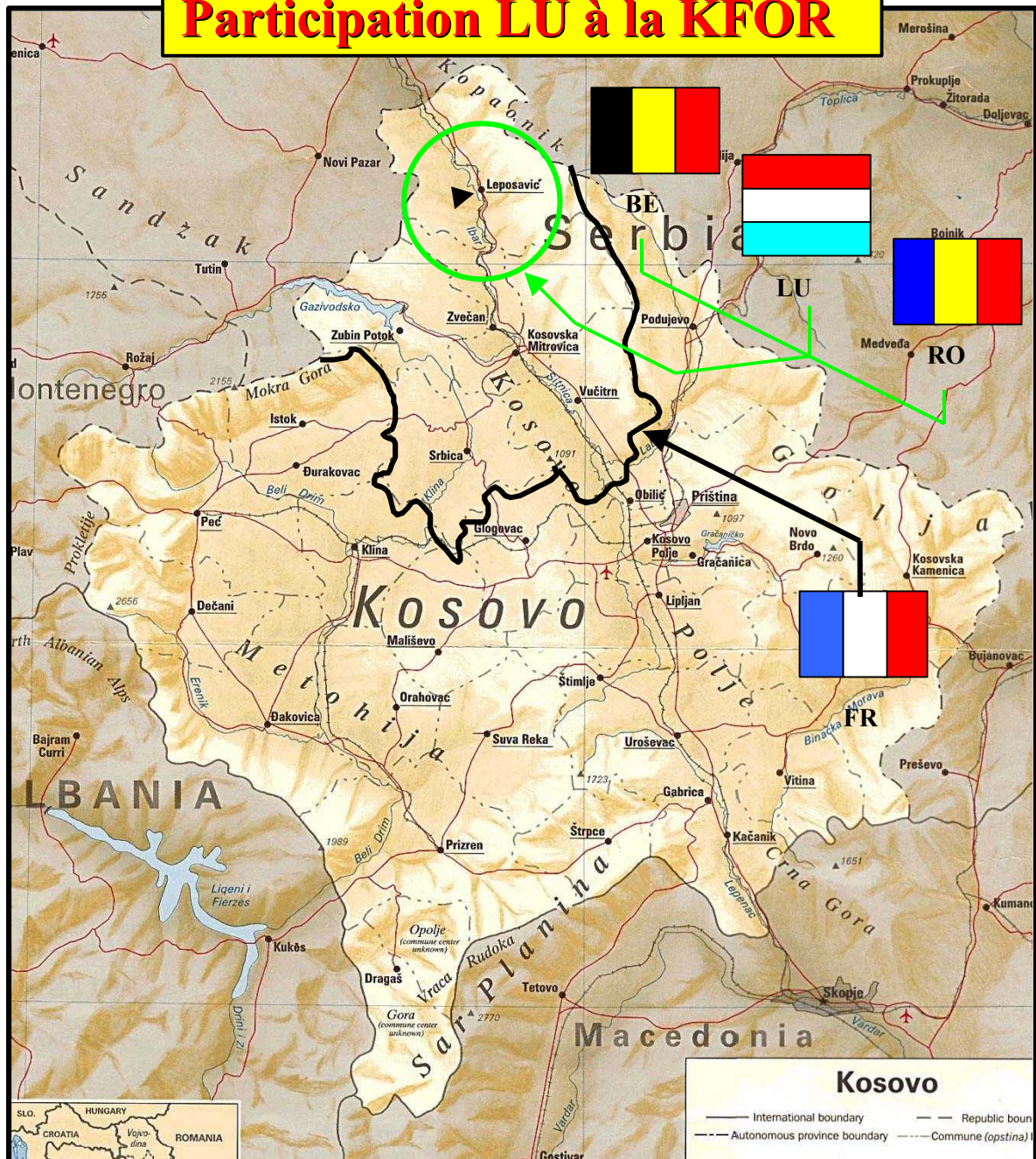
Pour les unités combattantes A (Corps Européen) et D (AMF(L)), la pénurie en effectifs ne permettait qu'une préparation opérationnelle restreinte des commandements des compagnies.

La mise en veille d'une unité combattante démontre clairement que l'opérationnalité de l'Armée et son aptitude à s'engager à côté de ses alliés ne sont que très difficilement atteints.

Toutefois, comme les mesures prises pour améliorer le recrutement ont pris effet au courant de l'année 2001, nous avons espoir de pouvoir dispenser à l'avenir l'instruction et l'entraînement requis pour permettre aux unités de pouvoir remplir les missions assignées.

SECTION 4. OPERATIONS POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX.

Participation LU à la KFOR



Dans le cadre de la participation luxembourgeoise aux opérations pour le maintien de la paix (OMP), le Luxembourg a contribué avec 3 contingents consécutifs aux forces de la KFOR au Kosovo.

1. Situation.

a. Zone de responsabilité

Suite à l'élargissement de la zone de responsabilité du BELUKOS, le bataillon belgo-luxembourgeois a été renforcé par 1 Cie de l'Armée roumaine et constitue ainsi le nouveau BELUROKOS. Sa zone d'opérations se situe aux alentours de LEPOSAVIC dans le secteur de la Brigade multinationale Nord, sous commandement français. Il s'agit d'une région montagneuse et accidentée où les routes en bon état sont peu nombreuses.

Le contingent luxembourgeois exécute ses missions sous commandement opérationnel (OPCOM) du Commandant BELUROKOS, qui lui est sous contrôle opérationnel (OPCON) du Commandant de la Brigade Multinationale Nord.

(1) Evénements importants

D'importants événements ont eu lieu au cours des missions des contingents luxembourgeois au KOSOVO.

- (a) La proclamation du cadre constitutionnel futur de l'autonomie provisoire du KOSOVO est sans doute un pas important pour le retour des locaux aux fonctions administratives et politiques du KOSOVO.
- (b) Sachant que beaucoup d'armes illégales sont encore en circulation depuis les événements de 1999, la police UNMIK a instauré, en collaboration avec la KFOR, une période d'amnistie, afin de récupérer un maximum d'armes et rendre ainsi la région plus sûre. Comme cette action n'a pas eu l'effet espéré, la police UNMIK a effectué, en collaboration avec la KFOR, des fouilles de maisons avec des résultats mitigés.
- (c) Le retour des réfugiés dans notre zone de responsabilité a débuté au courant du mois de mai. Fin juillet, plus de cent réfugiés étaient retournés dans les villages afin de commencer la reconstruction de leur maison avec le soutien des ONG.
- (d) L'introduction de taxes import-export aux frontières du KOSOVO, a provoqué un très grand mécontentement au sein de la population serbe. Pour manifester leur opposition, la population a organisé des démonstrations contre la KFOR et la police UNMIK.

Malgré tous ces événements et des situations parfois tendues mais contrôlables, la situation était dans l'ensemble calme dans la zone de responsabilité du BELUROKOS.

(2) Missions du peloton de reconnaissance

Les missions principales assignées à nos contingents étaient les suivantes:

- Patrouilles de jour et de nuit, montées ou à pied
 - Surveillance de points de passage obligé (PPO)
 - Escortes de convois
 - Renforts à la Police UNMIK
 - Garde du camp
 - Activités d'instruction et exercices
-

(3) Menaces

Au courant de l'année la situation s'est calmée à tel point que les blocages de routes et les attaques par des tireurs isolés sont devenues peu probables. Toutefois, les émeutes et les champs de mines constituent toujours un danger réel.

(4) Missions et activités de l'équipe CIMIC

Bien qu'il s'agisse d'un domaine spécifique, l'Armée a participé également en 2001 à l'effort de reconstruction et de rétablissement des institutions dans la province du KOSOVO en république fédérale de YOUgoslavie, en mettant à la disposition de la KFOR une équipe de coopération civilo-militaire (CIMIC) composée d'un officier, d'un sous-officier et d'un soldat-volontaire.

La Direction de la Coopération a mis à la disposition de cette équipe un budget de 6.000.000.- LUF pour toute l'année.

Les projets les plus importants qui ont été réalisés en 2001 consistaient dans la rénovation et l'amélioration du réseau électrique, dans l'acquisition d'équipement médical pour des "ambulancias", dans la rénovation de bâtiments destinés à un usage commun (écoles, centres culturels, ...) et d'infrastructures communes (ponts, conduites d'eau, moulins à eau,...).

2. Personnel engagé en 2001.

Au courant de l'année 2001, 6 officiers, 16 sous-officiers, 7 caporaux et 50 soldats-volontaires, soit 79 militaires, ont participé aux opérations de maintien de la paix au sein de la KFOR dans la province du KOSOVO.

La composition de nos trois contingents était la suivante:

a. Pelotons de reconnaissance

	KFOR 4	KFOR 5	* KFOR 6	Total
Offr	1	1	2	4
SOffr	3	4	3	10
Caporaux	1	3	3	7
SdtVol	18	15	16	49

b. Equipes CIMIC

	KFOR 4	KFOR 5	* KFOR 6	Total
Offr	0	1	1	2
SOffr	2	2	2	6
Caporaux	0	0	0	0
SdtVol	1	0	0	1

* Le retour du contingent KFOR 6 est prévu pour le mois de mars 2002.

3. Conclusion.

Pour les quelque 38.000 militaires constituant la KFOR, la situation au KOSOVO s'est améliorée par rapport à l'année 2000. Les risques externes, qui ont accompagné l'action de la KFOR au début de l'opération en 1999, ont été remplacés par des risques internes, notamment la criminalité, la contrebande et des activités de nationalistes extrémistes, même si ces activités sont actuellement réduites. Il faut relever la bonne coopération de l'OTAN avec les autorités locales, serbe et yougoslave. La police locale et la police internationale devront assumer davantage de tâches relevant de leur spécialisation pour permettre aux troupes de la KFOR de se concentrer sur leurs tâches militaires.

Comme pour l'année 2000, la préparation et la participation des contingents à la mission KFOR a été la principale activité du Centre militaire. Les expériences acquises et les résultats obtenus sont aussi le fruit du travail de l'ensemble de l'Armée et de tout le personnel qui a contribué au succès des différents contingents. Le retour du contingent KFOR 6 est prévu pour le mois de mars 2002.

SECTION 5 . RELATIONS INTERNATIONALES.
--

1. Corps européen.

a. Généralités.

Après le retour de la mission KFOR 3 en 2000, le Corps européen (CE) entamait sa transformation en corps de réaction rapide, mandat qui lui avait été confié par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en 1999. Cette transformation, qui devra s'achever au cours du premier semestre 2002, dictait le rythme de travail de l'année 2001 parallèlement à la participation du CE aux exercices majeurs EARNEST SWORD au profit du I Corps GE/NL, ainsi que l'exercice COBRA organisé par le Corps européen.

Le Corps européen dispose maintenant d'un état-major restructuré de fond en comble et de nouvelles unités : la Brigade d'Aide au Commandement, le Bataillon de Soutien du Quartier Général et les Détachements Nationaux de Soutien. Un pas important pour le Corps européen a été franchi début septembre avec l'intégration des généraux représentants nationaux dans la chaîne opérationnelle.

La transformation du Corps européen s'accompagne d'une révision de l'occupation des locaux. A l'heure actuelle, le regroupement du Quartier Général du Corps européen sur deux emprises, au lieu de trois, a commencé. Cependant, la totalité de l'opération ne s'achèvera qu'en 2005 lorsque l'ensemble sera regroupé au Quartier « Aubert de Vincelles ».

L'exercice COBRA en novembre 2001 allait concrétiser sur le terrain cette transformation. En effet, il s'agissait essentiellement de présenter le Corps européen dans ses nouvelles structures de corps de réaction rapide, pour un test au niveau européen comme « First Entry Headquarter », d'éprouver ses nouveaux concepts d'emploi et ses règles de fonctionnement internes après projection, ainsi que de déterminer les besoins en interopérabilité et notamment en moyens de commandement et d'information.

Le chemin parcouru par le Corps européen pour la certification par l'OTAN comme « high readiness forces (Land) - HRF(L) » est un chemin continu où les exercices EARNEST SWORD et COBRA 2001 ont joué un rôle important dans la préparation.

b. L'Etat-Major de l'Armée.

L'Armée était représentée au niveau du Comité commun par le Chef d'Etat-Major et dans les groupes de travail par des experts de l'EMA.

- (1) Les groupes de travail interministériel (GICE) et de mise en œuvre (GMCE) ont concentré leurs travaux sur :
 - La transformation du Corps européen en corps de réaction rapide.
 - Le processus de sélection de l'OTAN des quartiers généraux HRF(L). Il convient de rappeler que les cinq états-membres du Corps européen avaient offert en 2000 le Quartier Général du Corps européen comme quartier général HRF(L) à l'OTAN.
 - Le suivi de l'offre du Corps européen dans le cadre du "Helsinki Headline Catalogue ».

Par ailleurs, le GICE a révisé les dispositions de fonctionnement du Comité commun et élaboré un concept de détachement d'élément de liaison. Le GMCE s'est concentré de son côté sur l'élaboration d'un concept d'emploi pour le Corps européen.

- (2) L'EMA a également participé en 2001 aux travaux de certains sous-groupes de travail, dont ceux traitant des aspects budgétaires et d'infrastructure.

A souligner finalement que, sur initiative du Chef d'Etat-Major, l'insigne de "Grand Officier dans l'Ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg" a été décerné en 2001 aux quatre généraux commandant le Corps européen en reconnaissance de leurs services rendus.

c. Le Représentant National du Luxembourg auprès du Corps Européen (RepNatLU).

Depuis le 11 mars 2001, le Luxembourg est représenté par un nouveau RepNatLU. Sa mission auprès du Corps Européen à Strasbourg se compose de plusieurs volets :

- Représenter l'Armée luxembourgeoise auprès du Corps européen et conseiller le Général commandant le Corps européen sur les positions luxembourgeoises.
- Représenter l'Armée luxembourgeoise auprès des autorités civiles et militaires de la région.
- Conseiller le Chef d'Etat-Major de l'Armée.

Depuis le mois de juin de cette année, et suite au processus de transformation précité, le RepNatLU est intégré dans l'état-major du Corps européen en tant qu'assistant militaire du Chef d'Etat-Major. Cette nouvelle fonction s'est avérée être très intéressante et enrichissante, en particulier dans le cadre de la transformation du CE en corps de réaction rapide.

L'arrivée en 2002 d'un sous-officier archiviste-secrétaire, entre autres, pour assister le RepNatLU facilitera largement l'exécution des tâches administratives nationales qui s'imposent et permettra au RepNatLU de se consacrer à sa fonction d'assistant militaire, fonction dont l'exécution reflète également l'image que le Luxembourg veut donner auprès de ses partenaires du Corps européen. A côté de sa fonction d'archiviste-secrétaire pour le RepNatLU, le sous-officier remplira également une fonction de secrétaire au sein du Bureau des Relations Internationales à l'état-major du Corps européen.

d. Conclusion.

En 2001, le Corps européen a accompli avec succès une transformation profonde. Pour 2002, il relèvera le défi de la « full operational capability » dans le cadre de la sélection de l'OTAN des quartiers généraux HRF(L). Par après, il pourra non seulement être mis à la disposition de l'OTAN en tant que quartier général « high readiness forces (Land) », mais aussi remplir ses rôles en tant que commandement de composante terrestre et corps de réaction rapide au sein de l'Union européenne.

A souligner qu'à défaut de personnel (exemple un expert juridique), l'Armée n'est pas en mesure de représenter le Luxembourg de manière satisfaisante aux groupes de travail multinationaux.

2. OTAN.

a. Généralités.

Outre les efforts de stabilisation dans la région des Balkans grâce à la présence de la SFOR en Bosnie et de la KFOR dans la province du Kosovo, une nouvelle intensification du dialogue et de la coopération avec la Russie - en particulier par l'ouverture du bureau d'informations de l'OTAN à Moscou le 20 février, l'année 2001 fut marquée d'un côté par l'émergence d'une nouvelle crise dans les Balkans dans l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, et

d'un autre côté par les conséquences des attaques terroristes du 11 septembre perpétrées aux Etats-Unis.

(1) Les Balkans occidentaux.

- (a) En 2001, les priorités de l'OTAN pour la Bosnie-Herzégovine étaient de :
- maintenir une présence militaire ayant un effet dissuasif de nature à éviter de nouvelles hostilités, établir un environnement permettant la mise en œuvre, dans des conditions de sécurité, des aspects civils de l'accord de DAYTON, et de soutenir cette mise en œuvre ;
 - réaliser des progrès en ce qui concerne le retour dans leur foyer des personnes déplacées, objectif vital pour la stabilité politique et la réconciliation.
- (b) En ce qui concerne le Kosovo, la contribution de la KFOR au maintien d'un environnement sûr est essentielle à la réalisation d'une paix durable et d'une société viable dans la province du Kosovo. La KFOR maîtrise la situation de sécurité, mais les risques associés au crime organisé et à l'extrémisme représentent à l'heure actuelle la menace la plus forte. La KFOR doit mener des opérations à l'appui des travaux de la MINUK contre ces menaces.
- (c) Suite à la présentation d'un plan d'urgence par le gouvernement pour faire face à la crise dans le Nord-Est de l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM), les travaux des autorités militaires se sont centrés sur les aspects suivants :
- analyse des implications militaires pour l'OTAN et la KFOR du plan du gouvernement de l'ARYM ;
 - rédaction du plan de circonstance et du plan d'opérations "ESSENTIAL HARVEST" relatif à la collecte des armes de l'Armée de Libération Nationale. L'ordre d'activation pour l'exécution du plan d'opération "ESSENTIAL HARVEST" fut donné le 22 août et l'opération a débuté le 27 août. La phase de la collecte d'armes fut terminée le 27 septembre ;
 - analyse de mesures supplémentaires de renforcement de la sécurité le long de la frontière avec l'ARYM et d'options ayant trait l'interdiction de la contrebande ;
 - soutien de l'OTAN à la sécurité de la présence d'observateurs internationaux en ARYM ;
 - rédaction de plans de circonstances et du plan d'opérations 10417 "AMBER FOX" concernant le soutien à apporter aux observateurs internationaux dans l'ARYM.

- (2) Après les attentats-suicides du 11 septembre contre des centres névralgiques à New York et Washington, le conseil permanent décida que ces actes terroristes sont à considérer comme des actes de guerre couverts par l'article 5 du traité de Washington, qui stipule la défense collective des Alliés en cas d'agression.

D'un point de vue général, les événements du 11 septembre ont changé l'ordre de jour de l'OTAN. Il s'agissait - en première priorité - de prendre les mesures à la suite de la déclaration de l'article 5 du Traité de Washington et en second lieu - pour déterminer les implications à long terme -, de réexaminer et si besoin s'en fait sentir adapter la politique, la doctrine et les procédures de l'OTAN.

Les travaux des autorités militaires se sont dès lors centrés sur les aspects suivants :

- utilisation possible du système de mesures de précaution de l'OTAN ;

- déploiement d'éléments de la force aéroportée de détection lointaine aux Etats-Unis pour appuyer des opérations contre le terrorisme ;
- déploiement d'éléments de ses forces navales permanentes en Méditerranée orientale pour assurer une présence de l'OTAN et montrer sa détermination par l'activation du plan d'opérations "ACTIVE ENDEAVOUR" ;
- analyse des questions de défense aérienne et de police du ciel afin de pouvoir réagir face à d'éventuelles menaces terroristes et de mesures militaires additionnelles pour hausser la posture de défense de l'Alliance.

(3) Exercice de gestion de crise OTAN - CMX 2001 (crisis management exercice 2001). L'Alliance atlantique a invité pour la première fois quatorze pays partenaires d'Europe centrale et orientale à participer à son exercice annuel de gestion de crises. L'exercice CMX 2001, qui s'est déroulé du 15 au 21 février, a été un exercice virtuel qui visait à pratiquer les procédures et dispositions politiques et militaires de la gestion des crises, compte tenu de l'expérience acquise en la matière lors de récentes opérations de soutien de la paix.

b. L'Etat-Major de l'Armée.

L'EMA a participé à un grand nombre de réunions dans le cadre de l'OTAN, que ce soit au niveau ministériel, au niveau des Chefs d'Etat-Major ou au niveau des groupes de travail.

Le Chef d'Etat-Major a assisté en particulier aux réunions (en session des Chefs d'Etat-Major) du comité militaire, ainsi que du Conseil de Partenariat euro-atlantique (CPEA), Conseil conjoint permanent OTAN-Russie et à la Commission OTAN-Ukraine.

A noter également que le Chef d'Etat-Major a accueilli en 2001 le Général RALSTON, Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe (SACEUR), ainsi que le Général KERNAN, Commandant Suprême Allié de l'Atlantique (SACLANT).

En ce qui concerne en particulier la planification de défense, l'EMA a finalisé l'élaboration du questionnaire des plans de défense de l'OTAN. Ses experts militaires ont participé aux réunions nationales et internationales y relatives, et particulièrement à la réunion multilatérale discutant les efforts de défense du Luxembourg entre tous les membres de l'OTAN, ainsi que les représentants de l'OTAN et du SHAPE.

L'EMA s'est concentré en particulier sur :

- l'évolution des opérations de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et en ARYM ;
- la réforme de la structure de commandement de l'OTAN et le processus de sélection de l'OTAN des quartiers généraux de « high readiness forces » et/ou des « forces of lower readiness », et ceci dans le cadre de l'offre du Quartier général du Corps européen comme quartier général de high readiness forces (Land) ;
- l'évolution de l'Initiative sur les capacités de défense ;
- le développement de l'Identité Européenne de Sécurité et de Défense et les relations entre l'OTAN et l'UE ;
- le renforcement et la révision des mesures de sécurité suites aux attentats du 11 septembre.

c. Représentant Militaire Permanent au Comité Militaire de l'OTAN.

Le Représentant Militaire Permanent se charge, pour le compte du Chef d'Etat-Major, des activités courantes du comité militaire. Ce dernier, en dehors de la gestion du plan d'opérations en Bosnie-Herzégovine – «JOINT FORGE», de la gestion du plan d'opérations dans la province du Kosovo – «JOINT GUARDIAN», la gestion des plans d'opérations «ESSENTIAL HARVEST» et «AMBER FOX» en ARYM, a eu comme thème principal en 2001 la poursuite de la réforme de la structure de forces de l'OTAN, deuxième étape après la réforme de la structure de commandement dont la mise en œuvre va prévisiblement être terminée dès 2003. Le développement et la mise en œuvre des aspects militaires des initiatives issues du sommet des chefs d'Etats et de gouvernement de Washington au mois d'avril furent également suivis de près.

d. Représentant Militaire Permanent Adjoint au Comité militaire de l'OTAN.

Dans le cadre de ses multiples fonctions (RMN au SHAPE, officier de liaison auprès de la cellule de coordination du partenariat pour la paix et conseiller militaire auprès de la représentation permanente), le Représentant Militaire Permanent Adjoint limite sa fonction d'adjoint à siéger au comité militaire de l'OTAN en cas d'absence du représentant militaire. En dehors de ces réunions, il assiste aux réunions bi-annuelles du Comité de Standardisation de l'OTAN et suit, dans la mesure du possible, les réunions du Comité des Opérations et Exercices.

e. Conseiller Militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN.

Le Conseiller Militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN est le représentant luxembourgeois aux différents comités de Défense de l'OTAN («Defence Review Committee» (DRC) - comité de défense à 18, «Executif Working Group» (EWG) - comité de défense à 19) et au Comité Directeur de haut niveau – «High Level Steering Group» (HLSG) dans le cadre de l'initiative sur les capacités de défense. Si le DRC a des réunions successives allant d'une réunion par mois pour ce qui est des périodes creuses de l'année à jusqu'à deux réunions par jour pour ce qui est des mois précédant les réunions ministérielles, il n'en est plus de même du EWG depuis le lancement de la DCI. En effet, lors des semaines préparatoires des réunions mensuelles du HLSG, le rythme de fréquence de ce groupe approche maintenant le rythme de trois réunions par semaine. Suite aux attentats du 11 septembre, le nombre de réunions de ce groupe a encore augmenté, étant donné qu'il a été chargé d'étudier un apport possible de la DCI aux mesures éventuelles contre le terrorisme.

Le travail supplémentaire qui en résulte limite une participation aux autres comités politico-militaires. Ainsi, les réunions du Comité des Opérations et Exercices n'ont été suivies que de façon très irrégulière. Il va s'en dire que cette charge de travail accrue rentre de plus en plus en conflit avec les autres obligations du Conseiller Militaire.

f. Représentant Militaire National auprès du SHAPE (RMN).

Le RMN au SHAPE est le représentant du Chef d'Etat-Major de l'Armée au Grand Quartier Général des Puissances Alliées en Europe (SHAPE). En tant que tel, il assiste à toutes les réunions avec SACEUR, DSACEUR et le Chef d'Etat-Major du SHAPE, ainsi qu'aux réunions hebdomadaires avec les représentants militaires nationaux. Toutefois, il y a lieu de remarquer que les absences régulières du Représentant Militaire National, dues aux fonctions qu'il occupe au sein des délégations civiles et militaires du Luxembourg auprès de l'OTAN, ne lui permettent pas un suivi adéquat de tous les dossiers traités au SHAPE qui pourraient intéresser le Luxembourg.

Les sujets les plus importants traités en 2001 ont été entre autres:

- la révision des structures de force ;
- la révision de la structure de commandement ;
- la mise en oeuvre et l'évaluation des QG de Corps de Réaction Rapide ;
- le remplacement du QG KFOR 6 ;
- le concept CJTF ;
- le concept SATCOM 2000 ;
- le déploiement de troupes de l'OTAN en ARYM ;
- l'étude sur les conséquences éventuelles de l'utilisation de munitions comprenant de l'uranium appauvri au Kosovo ;
- le renforcement et la révision des mesures de sécurité suite aux attentats du 11 septembre.

Les sujets suivants ont été abordés lors des réunions bimensuelles entre l'échelon RMN et SACEUR, DSACEUR et le Chef d'Etat-Major du SHAPE :

- L'Identité Européenne de Sécurité et de Défense (IESD) ;
- Le dialogue OTAN- UE et les arrangements permanents ;
- La mise en oeuvre du Grand Objectif de l'Union européenne ;
- Les options de sélection des quartiers-généraux HRF et FLR ;
- La situation dans les Balkans ;
- Les nouveaux arrangements de commandement et de contrôle dans les Balkans.

En 2001, l'échelon RMN a visité les forces de défense de la France et du Portugal. De même, l'échelon a assisté à la célébration du 50e anniversaire du SHAPE, ainsi qu'à la cérémonie de remise de commandement du SACEUR.

En ce qui concerne les permanences au sein du SHAPE, il faut retenir que l'état-major est organisé de façon à devoir disposer à tout moment d'un point de contact par pays. Ceci revient à dire que le Représentant Militaire National, de même que son sous-officier secrétaire, sont contraints à être disponibles sur appel téléphonique, et ce à tout moment.

g. Officier de Liaison – Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix.

A cause de ses autres fonctions, l'Officier de Liaison auprès de la Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix (PCC) doit limiter ses présences aux réunions de la PCC traitant des sujets ayant un intérêt pour l'Armée luxembourgeoise, à savoir ceux traitant des exercices et autres activités PfP avec participation luxembourgeoise ou ayant lieu au Luxembourg, comme les cours de langues offerts par le Luxembourg. Ainsi, l'Officier de Liaison a participé en 2001 à la conférence annuelle et à une des réunions hebdomadaires de la PCC.

h. Conclusion.

Le Représentant Militaire Permanent Adjoint au Comité militaire de l'OTAN accumule sa fonction avec celles de RMN au SHAPE, d'Officier de Liaison auprès de la cellule de coordination du partenariat pour la paix et de conseiller militaire auprès de la Représentation permanente. Il ne peut donc qu'aider le Représentant Militaire Permanent d'une façon très limitée.

En effet, ses diverses fonctions au SHAPE limitent sa présence au sein de la délégation militaire auprès de l'OTAN. De plus, sa fonction de conseiller militaire dans la planification de défense auprès de la représentation permanente accapare une bonne partie de ses occupations à l'OTAN.

3. Union européenne (UE).

a. Généralités.

L'année 2001 fut caractérisée par la mise en place progressive des organes permanents de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

Ainsi, le Comité politique et de sécurité (COPS), «cheville ouvrière» de la PESC et de la PESD, fut déclaré permanent le 22 janvier. Le Comité militaire de l'Union européenne (CMUE) est devenu permanent le 09 avril, soit le jour de la désignation de son premier président permanent, l'ancien Chef d'état-major des Armées de la Finlande, le général Gustav HÄGGLUND. L'Etat-Major de l'Union Européenne (EMUE) fut déclaré permanent le 11 juin. Le Luxembourg dispose de deux postes au sein de l'EMUE et en occupe un. Le deuxième poste a été pourvu par un officier néerlandais.

Au premier semestre, sous présidence suédoise, le CMUE a poursuivi ses travaux sur les objectifs de capacité. Les difficultés persistantes dans les dossiers UE-OTAN, résultant du blocage turc, n'ont pas permis de percée sur des questions essentielles comme la conclusion d'un accord de sécurité, l'accès de l'Union aux moyens et capacités de l'OTAN, l'accès aux capacités de planification de l'OTAN et l'identification d'options de commandement pour les opérations européennes. Les travaux sur le mécanisme de suivi et d'évaluation adopté à Nice n'ont pas pu être finalisés. La collaboration de l'OTAN aux travaux sur les objectifs de capacité n'a pas pu être pleinement exploitée. L'OTAN ne s'est pas prononcée sur le programme des exercices de l'Union alors qu'une coordination des activités majeures des deux organisations est indispensable.

La présidence suédoise a pour mérite d'avoir mis la PESC sur les rails.

Au second semestre, la présidence belge a hérité des dossiers laissés en suspens par la Suède sans rencontrer plus de succès. Peu avant le Conseil européen de Laeken, les efforts de négociation du Royaume-Uni, appuyé par les Etats-Unis, ont permis un rapprochement avec la Turquie. La présidence belge a organisé la conférence d'amélioration des capacités qui s'est tenue du 19 au 20 novembre. Les Etats-membres ont fait des progrès significatifs, mais des lacunes substantielles existent encore. Un plan d'action devra permettre de les résoudre. Conformément au mandat de Nice, l'Union a été déclarée opérationnelle à Laeken.

L'Union a repris le réseau de communication WEU-net de l'UEO. Sous l'appellation ESDP-net, ce réseau est appelé à servir pour tous les besoins de la PESD. En raison de ses déficiences il sera remplacé à terme par un réseau plus performant. Dans ce contexte il faut constater que notre délégation est particulièrement démunie en moyens de communication sécurisés.

b. L'Etat-Major de l'Armée.

L'EMA a participé à un grand nombre de réunions dans le cadre de l'UE, que ce soit au niveau ministériel, au niveau des Chefs d'Etat-Major ou au niveau des groupes de travail. En ce qui concerne en particulier le Chef d'Etat-Major, il a assisté aux réunions ministérielles et du Comité militaire en session des CEMA, ainsi qu'à la Conférence d'amélioration des capacités du 09 novembre 2001.

L'EMA s'est concentré en priorité sur :

- la révision du *Helsinki Forces Catalogue* qui reprend la contribution du Luxembourg (mise à disposition d'un contingent de reconnaissance allant jusqu'à la taille d'une compagnie) dans le cadre du *Helsinki Headline Goal* ;

- l'élaboration du *Helsinki Progress Catalogue* qui identifie pour chaque lacune repérée lors de la comparaison entre le *Helsinki Headline Catalogue* (catalogue des capacités requises) et le *Helsinki Forces Catalogue* les engagements pris par les Etats-membres en vue de combler les déficits ;
- la révision et l'amélioration tant en termes quantitatifs que qualitatifs de la contribution du Luxembourg en vue de la Conférence d'amélioration des capacités du 09 novembre.

c. Le Représentant Militaire du Luxembourg auprès de l'Union Européenne.

La Représentation Militaire du Luxembourg auprès de l'Union Européenne a participé aux réunions régulières du CMUE, ainsi que de son groupe de travail. Selon les sujets, elle suivait également les travaux du COPS. Conformément aux décisions de Nice, le CMUE et le COPS se sont également réunis avec les représentants des pays tiers, ainsi qu'avec les comités correspondants à l'OTAN. Les travaux sur les capacités ont été menés au sein d'une configuration particulière, la "Headline goal task force" (HTF).

d. Conclusion.

Malgré les difficultés politiques dans les relations UE-OTAN, la collaboration des deux organisations a fonctionné dans la pratique, notamment en ce qui concerne les relations entre la mission EUMM et les forces OTAN déployées dans les Balkans. Suite au Sommet de LAEKEN, la PESD pourra devenir progressivement opérationnelle. Le jour approche donc où l'Union décidera de gérer une crise, éventuellement avec des moyens militaires.

Il convient toutefois de noter qu'en 2001, la délégation n'a pas été en mesure de couvrir de manière satisfaisante toutes les activités militaires à l'Union. Cependant il est probable que les configurations particulières du groupe de travail du CMUE vont se multiplier à l'avenir. D'autre part en cas d'opération, la constitution d'un Comité des contributeurs nécessitera une représentation appropriée. Cette situation déplorable résulte du manque de moyens en personnel inhérent à l'organisation actuelle de la représentation militaire.

En vue de notre présidence en 2005, des décisions importantes devront être prises lors de l'année à venir en ce qui concerne l'organisation de la représentation, les moyens de communication à mettre en place et le niveau de représentation souhaité au sein de l'EMUE.

4. Union de l'Europe occidentale (UEO).

Au premier trimestre de l'année, la présidence néerlandaise avait pour tâche de clore les activités militaires de l'UEO. Un plan de transition a été adopté dans le but de réduire progressivement l'Etat-Major militaire jusqu'à sa fermeture en juillet, tout en permettant de terminer les tâches résiduelles. La dernière activité majeure était l'exercice conjoint UEO-OTAN JES 01 - "Joint Exercise Study" ayant eu lieu du 11 au 15 juin. Il s'agissait d'un exercice de Groupe de forces interarmées multinationales (GFIM), dirigé par l'UEO et faisant appel à des moyens et capacités de l'OTAN. L'exercice était ouvert à tous les pays de l'OTAN et de l'UEO, et les pays participant au Partenariat pour la paix ainsi que l'ONU et l'Union européenne étaient invités à envoyer des observateurs. Le scénario a prévu une opération de soutien de paix dirigée par l'UEO, du type "Petersberg", en vertu d'un mandat de l'ONU. Les enseignements de l'exercice ainsi qu'un ensemble de documents conceptuels développés par l'Etat-Major ont été légués à l'Union.

Divers groupes de travail de l'UEO ont été supprimés ou mis en veilleuse. Le Comité des délégués militaires (CMD) et son groupe de travail ont été mis en veilleuse. La dernière réunion du CDM a eu lieu le 27 juin. Depuis, sous présidence belge, il n'y a eu aucune activité dans le domaine militaire. Seul le Conseil était concerné par les questions liées à l'UEO résiduelle.

Il est hautement improbable que l'UEO redevienne active militairement dans un futur proche.

5. BENELUX.

En 2001, ni une réunion des Ministres de la Défense, ni une réunion du Comité directeur n'ont eu lieu.

Par contre, l'EMA a participé aux réunions trilatérales relatives à la coopération entre les forces terrestres. Les travaux portaient entre autres sur la coopération :

- des programmes d'acquisition d'équipement ;
- au niveau de la logistique et de l'appui ;
- dans le domaine du recrutement et de l'instruction.

A noter que l'Armée luxembourgeoise n'est pas représentée dans les groupes traitant la coopération dans les domaines naval et aérien.

SECTION 6. RELATIONS POLITICO-MILITAIRES

La charge de travail de l'Armée dans le cadre des relations internationales a augmenté considérablement depuis quelques années. En 2001, l'Armée a suivi en particulier les opérations de l'OTAN dans les Balkans, ainsi que le processus de sélection de l'OTAN des quartiers généraux de « high readiness forces (Land)», et ceci dans le cadre de l'offre du Quartier général du Corps européen. Elle a par ailleurs contribué activement à la révision du Helsinki Forces Catalogue et à l'élaboration du Helsinki Progress Catalogue.

Malheureusement, à défaut de personnel, l'Armée n'est ni en mesure de suivre de manière satisfaisante ces dossiers internationales, ni de représenter adéquatement le Luxembourg dans les organisations internationales et comités multinationaux. En vue toutefois de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne en 2005, des décisions importantes devront être prises lors de l'année à venir en ce qui concerne l'organisation de la représentation militaire, les moyens de communication à mettre en place et le niveau de représentation souhaité au sein de l'EMUE.

SECTION 7. CONTRIBUTIONS AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES.

1. La délégation du Conseil International du Sport Militaire (CISM).

Au cours de l'année 2001, l'Armée a participé à deux championnats du monde militaire, à un championnat régional de tir au pistolet et à un séminaire international. Elle a organisé une compétition internationale de cross-country à DIEKIRCH.

a. 8^{ème} Championnats du monde militaires de triathlon à MURSKA SOBOTA, du 02 au 07 juillet en Slovénie.

Les 3 membres de l'équipe de triathlon se sont classés aux 26^{ème}, 72^{ème} et 75^{ème} places parmi 83 athlètes au départ de l'épreuve masculine. 18 pays ont participé à ce championnat.

b. 38^{ème} Championnats du monde militaires de tir à LAHTI, du 12 au 21 juillet en Finlande.

Une équipe de tir au fusil composée de 2 membres et une équipe de tir au pistolet de 2 tireurs ont participé à ce championnat. 43 délégations du monde entier s'étaient données rendez-vous dans cette petite ville provinciale finlandaise. Au tir au fusil 300 m, 3 positions, les tireurs luxembourgeois se sont classés 75^{ème} respectivement 77^{ème} parmi 146 concurrents. Au tir au fusil 300 m, vitesse, ils se sont classés 66^{ème} et 113^{ème} sur 137 participants. Au tir au pistolet, précision, 25 m, les représentants luxembourgeois se sont classés 124^{ème} et 142^{ème} sur 161 participants et à l'épreuve vitesse, 25 mètres, ils se sont classés 136^{ème} et 155^{ème} sur 158 tireurs classés.

c. Séminaire « Vieillir et activité physique » à WARENDORF, du 28 mai au 01 juin en RFA.

A côté de compétitions sportives, le CISM organise régulièrement des séminaires traitant des sujets relatifs du domaine du sport en général et du sport militaire. Un petit cercle d'experts en sport venus de 10 pays, dont un représentant luxembourgeois, s'est rencontré à l'Ecole des Sports des Forces armées Allemandes de WARENDORF pour débattre d'un sujet spécifique issu du domaine très étendu du Sport pour tous: « Vieillir et activité physique ».

d. 1^{ier} Championnat militaire régional de cross-country à DIEKIRCH du 16 au 19 février.

Dans le cadre de l'EUROCROSS 2001, la délégation CISM a organisé le 1^{ier} Championnat militaire régional de cross-country pour hommes et femmes et a pu accueillir au total 10 équipes nationales militaires. Au total 92 athlètes militaires hommes et femmes ont contribué au succès de la manifestation et le public, estimé à plus de 3000 spectateurs, a pu assister à des courses intéressantes et passionnantes. Le succès individuel dans l'épreuve féminine du caporal belge Anja SMOLDERS et la belle performance de l'équipe masculine de l'ALGERIE ont marqué l'EUROCROSS et ce premier championnat militaire régional.

2. Les sportifs d'élite.

La section des sportifs d'élite de l'Armée s'est composée à la fin de l'année 2001 de six athlètes, deux pongistes et quatre cyclistes.

3. Marches internationales.

Des détachements de l'Armée ont participé à trois marches internationales, à raison de :

- 6 participants à la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié à ARLON (BE).

- 11 participants à la Marche des Quatre Jours de NIMEGUE (NL).
- 12 participants à la Marche de l'Armée de DIEKIRCH (LU).

SECTION 8. LOGISTIQUE.

1. Objectifs à atteindre.

La logistique englobe les activités militaires qui traitent des points suivants :

- étude, mise au point, acquisition, conservation, transport, distribution, maintenance, évacuation et réforme des matériels ;
- transport de personnel ;
- acquisition ou construction, entretien, mise en œuvre et déclassement d'installations ;
- acquisition ou prestations de services ;
- soutien aux services médicaux et sanitaires.

Pour ce qui est de la logistique nationale, il convient de distinguer entre deux aspects de la logistique, le premier traitant de la production et le second de la consommation.

La logistique de production est la partie de la logistique qui concerne la recherche, la conception, le développement, la fabrication et la réception de matériels.

La logistique de consommation est la partie de la logistique qui concerne la réception du produit initial, le stockage, le transport, la maintenance, l'utilisation et le déclassement de matériels.

Le personnel en charge de la logistique à l'Armée s'occupe :

- de l'achat, de la réception, de l'entreposage, de la maintenance, des mouvements, de la comptabilité, de l'évacuation et de la liquidation des approvisionnements ;
- de la couverture des besoins en installations fixes ;
- de l'évacuation et de l'hospitalisation de personnel blessé ou malade ;
- des transports et ;
- d'autres services.

L'Armée exécute en outre des missions de soutien et d'appui au secteur civil.

Pour ce qui est de la logistique internationale, deux autres aspects ont trait à la manière d'exécuter les fonctions logistiques.

La logistique en coopération désigne la totalité des dispositions bilatérales et multilatérales relatives à la logistique de consommation et à la logistique de production, dans le but d'optimiser de façon coordonnée et rationalisée le soutien logistique apporté à des forces multinationales. Ainsi par exemple le développement de dispositions de logistique OTAN en coopération est largement facilité par le recours aux organisations OTAN de production et de logistique, en particulier l'Agence OTAN d'entretien et d'approvisionnement (NAMS), faisant appel à des techniques modernes dans le domaine de la gestion et de l'acquisition de matériels.

Pour les opérations multinationales, la logistique multinationale doit fonctionner en tant qu'élément efficace multiplicateur de forces. Le terme de logistique multinationale désigne le fait d'apporter un soutien logistique aux opérations qui n'ont pas un caractère purement national, par exemple le soutien logistique intégré multinational, le soutien à la spécialisation des rôles et le soutien du pays chef de file.

Bien que le soutien fourni par le pays hôte (HNS) et celui fourni dans le cadre des plans civils d'urgence (PCU) ne soient pas des fonctions logistiques, ils entretiennent des liens étroits avec la

logistique et se répercutent sur sa planification. La disponibilité du HNS permet de compenser les besoins en matière de soutien militaire et réduit en conséquence la taille et la diversité des éléments de soutien des forces au combat qui doivent être affectés à une opération. Il en va de même dans une certaine mesure pour les PCU, qui facilitent également la réalisation de la mission en mettant des ressources du secteur civil à la disposition des militaires. Les déploiements constituent le cas de figure le plus fréquent.

2. Logistique nationale.

a. Infrastructure.

Les travaux majeurs réalisés en 2001 ont été les suivants :

(1) par l'Administration des Ponts et Chaussées :

au Centre Militaire :

- suite des travaux de renouvellement de la piste d'obstacles au plateau du Herrenberg ;
- reconstruction du mur de soutien au Square de l'Indépendance.

(2) par l'Administration des Bâtiments Publics :

à l'Etat-Major de l'Armée :

- travaux de câblage servant au raccordement de dix bureaux nouvellement aménagés au réseau informatique et au réseau téléphonique ;
- remplacement du mobilier du secrétariat du Chef d'Etat-Major de l'Armée ;

au Centre Militaire :

- continuation des travaux de renouvellement de la cantine des soldats avec aménagement d'un bar pour les caporaux et d'une salle TV au deuxième étage du pavillon 26 ;
- rénovation des toilettes au premier étage du pavillon 26 ;
- installation d'un dispositif d'obscurcissement à la salle « ophtalmologie » de l'infirmerie ;
- remplacement des fenêtres dans la cuisine du mess des officiers ;
- rénovation de la tuyauterie du réservoir à eau de la caserne ;
- suite du programme de rénovation de l'alimentation électrique au mess des sous-officiers et du pavillon 1 ;
- début des travaux d'aménagement d'un bureau pour les magasiniers du dépôt « ordonnance » au sous-sol du pavillon 28 ;
- divers travaux de modernisation du réseau chauffage, à savoir mise en service des échangeurs de chaleur dans cinq bâtiments ;
- aménagement de supports pour le banc d'essai pour moteur au pavillon 28 ;
- travaux de rénovation du réseau de l'eau potable au niveau du mess des sous-officiers ;
- installation d'une porte automatique à la cuisine troupe.

dans la Cité Résidentielle :

- modernisation d'une salle de bain.

au champ de tir BLEEDSDALL :

- levée cadastrale du champ de tir et des propriétés annexées.

(3) par l'Armée moyennant le recours au budget ordinaire de l'Armée :

à l'Etat-Major de l'Armée :

- remplacement partiel du revêtement de sol aux 4e et 5e étages ;
- travaux de cloisonnement visant la création de bureaux supplémentaires ;
- remise en peinture des dix bureaux nouvellement aménagés, des couloirs du 4e et 5e étage, du palier du 1er étage et du poste d'entrée.

3. Transport.

Le peloton transport qui se composait en moyenne en 2001 de 0-2-12-3 (Offrs – SOffrs – Sdt – Civ) [statu quo pour l'effectif par rapport à l'année 2000] est en charge des missions suivantes :

- effectuer les missions de transport journalières autorisées par demande de voiture ;
- acheminer les livraisons hebdomadaires KFOR vers le centre de distribution à PEUTIE (BE) ;
- assurer les estafettes de courrier entre le CM et l'EMA ;
- assurer le transport des différents détachements dans le cadre d'un exercice AMF(L) ou CE et de la mission KFOR ;
- assurer le déplacement des unités dans le cadre des cérémonies et du programme d'instruction (piscine, champ de tir etc...) ;
- mettre à la disposition des chauffeurs et des véhicules au profit de tiers ;
- mettre à la disposition des chauffeurs et des véhicules au profit du secteur public ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton transport ;
- assurer la maintenance des véhicules du peloton.

Les activités du peloton transport pour l'année 2001 peuvent se résumer dans le tableau ci-après :

Pel Tpt	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Sorties	474	460	499	403	544	470
Distances (km)	34735	44069	69368	95885	35647	58017

Pel Tpt	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2001
Sorties	484	395	414	545	488	243	5419
Distances (km)	67703	47372	57057	78564	85412	30848	704677

Tableau comparatif (PelTpt)

Pel Tpt	Total 1999	Total 2000	Total 2001	Evolution 2000/2001
Sorties	6199	6289	5419	-13,8%
Distances (km)	620822	636363	704677	+10,7%

Malgré une diminution (-13,7 %) du nombre total de sorties par rapport à l'année 2000, le peloton transport a parcouru, à effectifs constants, environ 11 pour-cent de kilomètres de plus que l'année passée. Ce constat s'explique surtout par le nombre important de transports supérieurs à des distances de 400 kilomètres effectués au profit des différents détachements KFOR .

4. Cuisine.

Le peloton cuisine qui se composait en moyenne en 2001 de 0-2-17-13 (Offr-SOffr-Sdt-Civ) [augmentation de 10,3 pour-cent des effectifs par rapport à l'année 2000 et retour au statu quo de l'année 1999] est en charge des missions suivantes :

- préparer et distribuer les repas dans les différents mess et réfectoires;
- préparer et distribuer des repas améliorés dans le cadre de visites officielles;
- participer avec la cuisine de campagne à des exercices et périodes de camps;
- exécuter les demandes d'appui au profit de tiers;
- se préparer et participer à des compétitions culinaires;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton cuisine.

Les activités du peloton cuisine pour l'année 2001 peuvent se résumer dans le tableau ci-après :

Pel Cuis	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Petit-déjeuners	3254	3701	4575	3608	3692	4678
Déjeuners	5423	5727	7725	7144	8276	7095
Soupers	3647	3652	4960	5134	4215	4899

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2001
3648	3290	3235	6116	6151	4422	50370
6781	5525	5788	9207	9749	6442	84882
4187	3632	3479	6217	5622	4046	53690

Tableau comparatif (PelCuis)

Pel Cuis	Total 1999	Total 2000	Total 2001	Evolution 2000/2001
Petit-déjeuners	53679	40455	50370	+24,5 %
Déjeuners	92082	71670	84882	+18,4 %
Soupers	50532	38941	53690	+38,0 %

Les hausses sensibles (de 18 à 38 %) du nombre des repas fournis trouvent leur origine dans le nombre des rations consommées pendant les mois d'octobre à décembre 2001 par quelque 110 recrues de la 135e session, session la plus importante recrutée depuis l'année 1967!

5. Maintenance.

Le peloton maintenance qui se composait en moyenne en 2001 de 0-5-2-11-19 (Offr-SOffr-Cpx-Sdt-Civ) [en 2000 de 0-4-0-12-18, soit une hausse globale de 8,8 pour-cent pour l'année 2001] est en charge des missions suivantes :

- effectuer la maintenance périodique du charroi tactique et civil en dotation à l'Armée ;
- assurer une permanence de dépannage ;
- participer avec une équipe de maintenance aux différents exercices et périodes de camp ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton maintenance ;
- dispenser des cours aux soldats volontaires des unités dans le domaine de la mécanique ;
- reconditionner des véhicules accidentés ou devenus défectueux ;
- effectuer des modifications ainsi que des fabrications d'outillage et de pièces de rechange.

Les activités du peloton maintenance pour l'année 2001 peuvent se résumer dans le tableau ci-après :

Pel Maint	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Réparations	137	179	254	280	318	188
Inspections	79	53	65	42	61	53

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2001
231	215	167	302	237	231	2739
48	39	44	39	42	15	580

Tableau comparatif (Pel Maint)

Pel Maint	Total 1999	Total 2000	Total 2001	Evolution 2000/2001
Réparations	529*	2601	2739	+5,3 %
Inspections	822	756	580**	-23,3 %

* Changement de la méthode de comptage : en 1999 furent seulement comptabilisées le nombre de fiches de travail, alors qu'en 2000 et 2001 fut comptabilisé le nombre de réparations réellement effectuées (une fiche de travail peut contenir plusieurs travaux de réparation)

** Il s'agit du nombre d'inspections au sens propre du terme, alors que les nombres d'inspections avancés pour les années précédentes renfermaient également un certain nombre d'interventions mécaniques (réparations) effectuées par les inspecteurs eux-mêmes. Ces interventions furent intégrées pour l'année 2001 dans le nombre des réparations proprement dites.

Répartition des 2739 réparations de l'an 2001 et évolution:

Type de véhicule	Nombre de réparations en 2000	Nombre de réparations en 2001	Evolution 2000/2001
HMMWV banalisé	905	906	+ 0,1 %
HMMWV blindé	470	693	+ 47,5 %
Jeep MB	369	199	- 44,3 %
Camion MAN	324	402	+ 24,1 %
Charroi civil	457	355	- 22,3 %
Réparations diverses	76	184	+ 246,1 %

En outre 225 fiches d'entretien ont été exécutées à la station de graissage dont 197 véhicules tactiques et 28 véhicules civils.

La hausse considérable de 47,5 pour-cent au niveau des réparations effectuées sur les HMMWV blindés s'explique d'une part par une augmentation du nombre total des véhicules de ce type en service à l'Armée et d'autre part par leur utilisation intense [entraînement et exécution de la mission] dans le cadre des opérations de maintien de la paix (OMP).

L'augmentation des interventions mécaniques (+24,5 %) sur les camions MAN est liée au fait que les premiers camions arrivent à leur 10e année depuis leur mise en service, circonstance faisant apparaître des interventions appelées "mid-age upgrade".

La diminution (- 22,3 %) du nombre des réparations effectuées sur le charroi civil provient du fait que l'Armée a de plus en plus recours à des concessionnaires civils mieux équipés en matériel de diagnostic propre à chaque marque de voiture, permettant ainsi aux mécaniciens de l'Armée de s'occuper prioritairement de la maintenance du charroi tactique.

Reste à signaler que le charroi tactique de l'Armée a parcouru en l'an 2001 une distance totale de 545.599 km qui ajoutée à celle parcouru par le peloton transport porte le kilométrage total effectué par le charroi de l'Armée à la valeur de 1.250.276 kilomètres.

6. Recollement et dépôt de munitions.

La section recollement et dépôt de munitions (Recol et Dep Mun) qui se composait en moyenne en 2001 comme en 2000 de 0-4-0-0 (Offr-SOffr-Sdt-Civ) est en charge des missions suivantes :

- effectuer le recollement et la destruction des munitions de guerre trouvées sur le territoire national ;
- assurer la destruction des munitions devenues obsolètes ;
- gérer le stock des munitions détenues au dépôt ;
- dispenser des cours aux militaires des différentes unités relatifs au danger des mines et aux explosifs ;
- trier et palettiser les munitions en vue de leur transfert vers un autre dépôt de munitions.

Les activités de la section recollement et dépôt de munitions pour l'année 2001 peuvent se résumer dans le tableau ci-après :

Sec Recol et Dep Mun	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Destructions (kg)	256	92,4	110,3	0	191,5	0
Recollements (kg)	97,8	192,1	240,4	177,25	362,9	184,2

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
2095,8	9130,8	110	2475,8	0	2977,1	17248,2
177,8	234	96,6	388,8	119	48,5	2325,9

Tableau comparatif (Sec Recol et Dep Mun) :

Sec Recol et Dep Mun	Total 1999	Total 2000	Total 2001	Evolution 2000/2001
Destructions (kg)	24.420	47.524,2	17.248,2	-63,70%
Recollements (kg)	3.720	2.804,6	2.325,9	-17,10%

La diminution importante (- 63,70 %) relative à la destruction de munitions devenues obsolètes s'explique d'une part par les contraintes de disponibilité des sites belges permettant ce genre d'activité et d'autre part par le manque de temps résultant des travaux préparatoires au transfert d'une partie des stocks vers un dépôt de munitions situé en Belgique ainsi que de l'exécution de cette mission de transfert.

La diminution (- 17,10 %) de l'activité de recollement résulte de la baisse des découvertes de munitions de guerre réellement faites sur le territoire national.

7. HNS.

La section HNS qui se composait en moyenne en 2001, comme en 2000, de 0-1-2-0 (Offr-SOffr-Sdt-Civ) est en charge des missions suivantes :

- mettre en œuvre l'équipement de campement lors des différentes activités militaires de l'Armée ;
- mettre en œuvre l'équipement de campement au profit de tiers;
- mettre à disposition les soutiens que le Luxembourg s'est engagé à fournir en tant que nation hôte.

Les activités de la section HNS sont reprises dans les statistiques des missions de soutien et d'après.

8. Missions de soutien et d'appui.

Une mission d'appui ou de soutien comprend soit une seule, soit le cumul de plusieurs des prestations suivantes :

- fourniture de repas ;
- mise à disposition d'infrastructures ;
- mise à disposition d'équipement ;
- mise à disposition de moyens de transport ;
- mise à disposition de personnel ;
- mise à disposition d'aide humanitaire.

Au total 205 missions d'appui et de soutien ont été exécutées en 2001 [182 missions en 2000 et pratiquement retour au statu quo de l'année 1999 (216 missions)] dont :

- des missions de soutien au profit de la Police Grand-Ducale ;
- des missions de soutien au profit d'administrations de l'État ;
- des missions de soutien au profit d'organisations civiles ;
- des missions d'appui au profit d'organisations paramilitaires (Section de Marche de l'Armée (SMA), Section d'Histoire de l'Armée (SHA), Section de Tir de l'Armée (STA), Association des Sous-Officiers de Réserve Luxembourgeois (ASORL) ;
- des missions d'appui au profit d'organismes militaires et similaires.

a. Fourniture de repas.

Des repas ont été fournis en 2001 entre autres à l'occasion de missions ou d'entraînements de la Police Grand-Ducale, lors des journées d'information post-primaires, lors de visites, lors de convénats ou lors de manifestations civiles (« Buerghsondeg », fêtes de Noël, etc), à l'occasion de la Marche de l'Armée et à l'occasion de visites, cours et exercices d'armées étrangères.

b. Mise à disposition d'infrastructures.

Des infrastructures ont été mises à la disposition essentiellement à des fins d'hébergement en 2001 entre autres au profit de l'école de la Police Grand-Ducale et au profit d'armées étrangères.

c. Mise à disposition d'équipement.

De l'équipement a été mis à la disposition en 2001 au profit de la Police Grand-Ducale (gilets pare-balles), d'administrations de l'Etat (tentes, expositions), d'organisations civiles (tentes, lits de camp, sacs de couchage, linge), d'organisations paramilitaires (tentes, lits de camp, sacs de couchage) et au profit d'armées étrangères (expositions de matériel, tentes).

d. Mise à disposition de moyens de transport.

Des bus, camions et autres moyens de transports ont été mis à la disposition en 2001 au profit de la Police Grand-Ducale, d'administrations de l'Etat, d'organisations civiles, d'organisations paramilitaires et au profit d'armées étrangères.

Dans ce contexte, il faut relever le fait que la mise à disposition au profit de la Police Grand-Ducale d'un véhicule blindé du type HMMWV sur six véhicules de ce type initialement

fournis en l'an 2000 a perduré. De plus suite aux événements tragiques du 11 septembre 2001, l'Armée a prêté à la Police un véhicule blindé du type CADILLAC pour une mission de garde en attendant la cession en début de l'année 2002 de quatre véhicules de ce type à cette même administration.

e. Mise à disposition de personnel.

Du personnel a été mis à la disposition en 2001 au profit de la Police Grand-Ducale (chauffeurs de bus), au profit d'administrations de l'Etat (chauffeurs, personnel de montage), au profit d'organisations civiles (chauffeurs de bus et camions, personnel de montage), au profit d'organisations paramilitaires (hommes de corvées) et au profit d'armées étrangères (chauffeurs, serveurs, cuisiniers, personnel de montage).

f. Mise à disposition d'aide humanitaire / coopération civilo-militaire (CIMIC).

En l'an 2001, l'Armée ne fut pas sollicitée pour effectuer des missions d'aide humanitaire.

Néanmoins, bien qu'il s'agisse d'un domaine spécifique, l'Armée a participé également en 2001 à l'effort de reconstruction et de rétablissement des institutions dans la province du KOSOVO en République fédérale de YOUGOSLAVIE, en mettant à la disposition de la KFOR une équipe de coopération civilo-militaire (CIMIC) composée d'un officier, d'un sous-officier et d'un soldat-volontaire. Au total 18 projets ont été identifiés et exécutés au courant de l'année 2001, projets correspondant à une contre-valeur monétaire de 150.000 euros.

g. Détail des appuis fournis.

	Police	Admin de l'Etat	Org Civ	Org Paramilitaires	Org Militaires	Total
Nbre petits-déjeuners	3243 *	412		1822	1010	6487
Nbre déjeuners	2945 *	1279	84	1322	3788	9418
Nbre soupers	2882 *	330		1444	1023	5679
Denrées alimentaires **	369	201	429		443	1442
Equipement	1	10	19	4	35	69
Transport	1	20	20	3	61	105
Personnel	2	24	39	5	73	143
Nbre nuitées	4430 *	62	165	886	844	6387
Total des appuis 2001	14	34	46	9	102	205

* nombre élevé en raison de la présence au Centre militaire de Diekirch de l'école des stagiaires de la Police Grand-Ducale.

** nombre de personnes pour lesquelles des denrées alimentaires ont été utilisées et préparées p.ex. amuse-gueules; compatibilisées pour la première fois sous cette forme en l'an 2001

Tableau comparatif (appuis en général):

	Total 1999	Total 2000	Total 2001	Evolution 2000/2001
Nbre petits-déjeuners	4573	4202	6487	+ 54,4 %
Nbre déjeuners	8540	7195	9418	+ 30,9 %
Nbre soupers	4295	3869	5679	+ 46,8 %
Denrées alimentaires			1442	0,0 %
Equipement	65	30	69	+ 130,0 %
Transport	80	64	105	+64,1 %

Personnel	120	90	143	+ 58,9 %
Nbre nuitées	4202	5715	6387	+ 11,8 %
Total des appuis 2001	216	182	205	+ 12,6 %

h. Détail des appuis fournis au profit d'Administrations de l'État.

	Ministères	Ambassades	Communes Féd Nat	Total
Nbre petits-déjeuners		62	350 *	412
Nbre déjeuners	828	101	350 *	1279
Nbre soupers			330 *	330
Denrées alimentaires	135		66	201
Equipement	2	1	7	10
Transport	9	1	10	20
Personnel	12	1	11	24
Nbre de nuitées		62		62
Total des appuis en 2001	18	4	12	34

* hausse considérable provenant de la fourniture d'un nombre important de rations à la protection civile dans le contexte d'un exercice de sa section canine avec des unités canines étrangères.

Tableau comparatif (appuis au profit d'Administrations de l'Etat):

	Total 1999	Total 2000	Total 2001	Evolution 2000/2001
Nbre petits-déjeuners	6	35	412	+ 1077,1 %
Nbre déjeuners	844	588	1279	+ 117,5 %
Nbre soupers	6	35	330	+ 842,9 %
Denrées alimentaires			201	0,0 %
Equipement	13	5	10	+ 100,0 %
Transport	20	5	20	+ 300,0 %
Personnel	27	5	24	+ 380,0 %
Nbre nuitées	12	35	62	+ 77,1 %

i. Détail des appuis fournis au profit d'organisations militaires.

	CCG, Rep Nat LU	WSA, NAMSA	Anciens combattants	CISM	Armées étrangères	Total
Nbre petits-déjeuners	4		91	362	553	1010
Nbre déjeuners	2153	50	33	274	1278	3788
Nbre soupers			61	394	568	1023
Denrées alimentaires	200		25	90	218	533
Equipement	3	5	1	1	25	35
Transport	12	11	8	1	29	61
Personnel	12	12	8	1	40	73
Nbre nuitées	4		78	386	376	844
Total des appuis en 2001	23	12	8	1	58	102

Tableau comparatif (appuis au profit d'organisations militaires):

	Total 1999	Total 2000	Total 2001	Evolution 2000/2001
Nbre petits-déjeuners	879	570	1010	+ 77,2 %
Nbre déjeuners	2306	3256	3788	+ 16,3 %
Nbre soupers	896	602	1023	+69,9 %
Denrées alimentaires			533	0,0 %
Equipement	11	11	35	+ 218,2 %

Transport	29	42	61	+ 45,2 %
Personnel	37	49	73	+ 49,0 %
Nbre nuitées	679	475	844	- 77,7 %

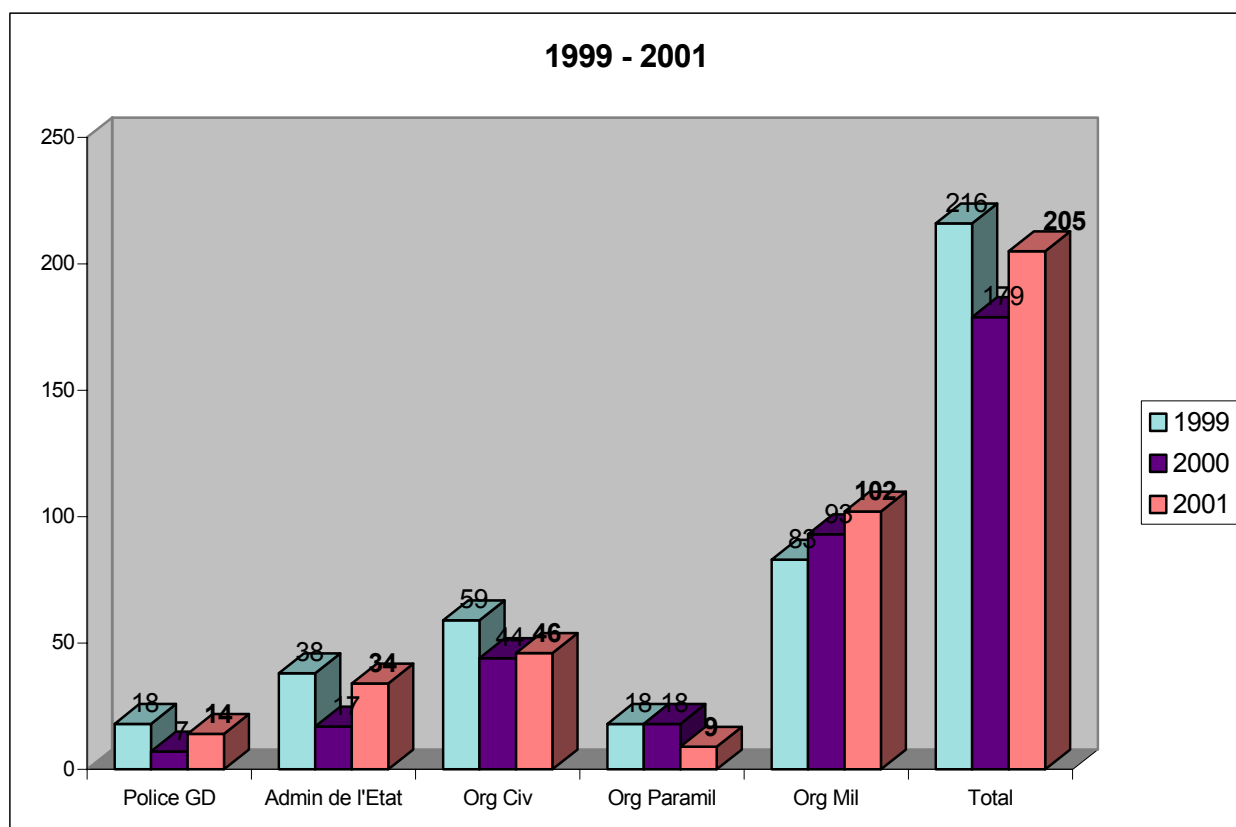
j. Détail des appuis fournis au profit d'organisations paramilitaires

	SMA	STA	SHA	ASORL	Total
Nbre petits-déjeuners	1822				1822
Nbre déjeuners	1322				1322
Nbre soupers	1444				1444
Equipement	1	1		2	4
Transport	1	1		1	3
Personnel	3	1		1	5
Nbre nuitées	886				886
Total	4	3		2	9

Tableau comparatif (appuis au profit d'organisations paramilitaires):

	Total 1999	Total 2000	Total 2001	Evolution 2000/2001
Nbre petits déjeuners	1125	1246	1822	+ 46,2 %
Nbre déjeuners	878	1160	1322	+ 14,0 %
Nbre soupers	929	1089	1444	+ 32,6 %
Equipement	10	6	4	- 33,3 %
Transport	9	7	3	- 57,1 %
Personnel	13	7	5	- 28,6 %
Nbre nuitées		906	886	

k. Résumé des appuis fournis.



9. Logistique internationale.

L'année 2001 se résume comme suit :

Participation à une quarantaine de conférences d'ordre logistique au sein de l'OTAN respectivement de l'UEO.

Deux entraînements de simulation de mouvements et transports moyennant le système informatique ADAMS (Allied Deployment And Movement System), outil de planification de mouvements de l'OTAN, ont eu lieu. Ces entraînements, ensemble avec une douzaine de réunions, ont permis d'identifier des points dont la résolution se soldera dans une optimisation du système en question. En particulier l'accent devra être mis sur l'échange des données opérationnelles nationales ainsi qu'à la mise à jour et l'emploi de procédures standardisées.

Dans le domaine de la mise en œuvre des accords HNS (Host Nation Support), des réunions de coordination ont eu lieu afin de faire avancer les travaux entamés sur la voie à suivre pour la réalisation du soutien logistique au profit de la nation hôte et la réalisation d'un catalogue reprenant les ressources et les capacités nationales.

Deux exercices ont eu lieu au Luxembourg visant l'exécution du soutien logistique à fournir aux unités US dans le cadre des accords bilatéraux conclus entre le Luxembourg et les Etats-Unis.

10. Conclusions.

- a. En raison du nombre de missions exécutées dans les domaines de la logistique, aussi bien dans le cadre national que dans le cadre international, et vu le manque flagrant de personnel et de matériel à l'Armée, la logistique a dû être principalement limitée au soutien de la participation de l'Armée luxembourgeoise aux opérations de maintien de la paix au KOSOVO, aux approvisionnements essentiels des effectifs de l'Armée et à la maintenance élémentaire des matériels de l'Armée. Il faut cependant noter que la situation précaire, parfois critique, des stocks en pièces de rechange persiste toujours, causant des perturbations au niveau de la maintenance des véhicules (surtout tactiques) de l'Armée.
- b. Le bâtiment de l'Etat-Major de l'Armée, la majorité des installations du Centre militaire, le champ de tir du Bleesdall et le dépôt de munitions du Waldhof ne répondent plus aux normes de sécurité militaire et/ou technique requises ou se trouvent dans un tel état de vétusté que des travaux d'infrastructure d'une plus grande envergure sont devenus indispensables. Les moyens financiers prévus jusqu'à présent aux budgets ordinaires de l'Administration des Ponts et Chaussées et de l'Administration des Bâtiments Publics étaient insuffisants de sorte que l'état des bâtiments s'est dégradé d'année en année. Suite à la déclaration faite en l'an 2000 par Monsieur le Premier Ministre dans son discours sur l'état de la Nation, indiquant la volonté politique d'améliorer les infrastructures de l'Armée, un groupe de travail ad hoc a été créé au sein de l'Armée. Ce groupe de travail, en collaboration avec les responsables de l'Administration des Bâtiments Publics, a entamé la définition de ces travaux d'infrastructure de grande envergure, tâche continuée en l'an 2001 et qui perdurera en l'année 2002. Deux briefings sur l'état des infrastructures de l'Armée donnés à la caserne à Diekirch ont marqué l'année écoulée : le 5 mars 2001 une présentation à l'adresse de la

Commission Parlementaire des Affaires Etrangères et Européennes et de la Défense, et surtout le 17 octobre 2001 un briefing à l'attention de Madame la Ministre des Travaux Publics en présence de Monsieur le Ministre de la Défense. A la suite de cette présentation les deux ministres ont tenu une conférence de presse en la date du 19 octobre 2001 confirmant que l'état des infrastructures de l'Armée nécessitait une réaction rapide de la part des autorités politiques, à savoir le vote d'une loi autorisant les fonds nécessaires à la réalisation d'un programme pluriannuel de travaux d'infrastructure ayant comme but l'adaptation et la modernisation des installations militaires. Selon les désirs exprimés par les deux ministres, cette loi devrait avoir passé le Conseil des Ministres pour la mi-année 2002 pour pouvoir démarrer les travaux au plus vite après le vote de la loi en question par le Parlement.

Reste à signaler qu'en l'an 2001 la phase de planification concrète pour cinq projets a été entamée à savoir :

- la modernisation de trois pavillons logement,
- la modernisation et l'agrandissement du préau,
- la construction d'un nouveau dépôt de munitions,
- la construction d'un bâtiment pour le simulateur de tir aux armes de petit calibre,
- l'adaptation aux normes et la modernisation des installations du champ de tir Bleesdall.

De plus les travaux de modernisation de la cantine des soldats et ceux de l'aménagement d'un bar des caporaux ont été poursuivis tout au long de l'année 2001 et devraient se conclure dans la première moitié de l'année 2002.

- c. Bien qu'en 2001 les effectifs du peloton transport restaient constants par rapport à l'année 2000, cette situation correspond toujours à une baisse globale des effectifs de 26 pour-cent par rapport à l'année 1999. Ce manque d'effectifs a continué à peser lourdement sur le temps pouvant être consacré à l'instruction militaire des soldats volontaires du peloton en question. De plus cette situation ne permettait guère de puiser dans le peloton transport pour y désigner des chauffeurs pouvant renforcer les autres unités du Centre militaire.
- d. Bien que les effectifs du peloton cuisine ont été ramenés au niveau des effectifs de l'année 1999, les Services Logistiques ont dû recourir à des firmes civiles pour y acquérir des produits finis afin de pouvoir répondre aux besoins toujours croissants (en 2001 augmentation en moyenne de 27 pour-cent des repas fournis) Les effectifs de l'année 2001 n'auraient certainement pas permis au peloton cuisine de participer avec la cuisine de campagne à un exercice de l'AMF(L) ou du Corps Européen.
- e. Afin de pouvoir parer la charge de travail considérable résultant de la sollicitation de plus en plus prononcée du charroi civil constatée les dernières années, l'Armée a commencé de recourir à des concessionnaires civils pour effectuer les réparations sur ce type de charroi. Ainsi les mécaniciens de l'Armée pouvaient s'occuper prioritairement de la maintenance du charroi tactique. L'activité du dépôt ordonnance était surtout marquée par les efforts accomplis visant le réapprovisionnement assez important en pièces de rechange au profit du contingent KFOR.
- f. Finalement l'organisation et la coordination des missions de soutien représentent une surcharge de travail considérable pour le Bureau Logistique du Centre militaire. Les missions de soutien impliquant une fourniture de repas, une mise à disposition de charroi ou de personnel militaire doivent être exécutées en prenant recours à du matériel et du personnel des compagnies et des services, et cela au détriment de l'instruction et du service quotidien. Cet état des choses ne fait qu'accroître le manque d'effectifs en cadres et en hommes de troupe déjà existant. Voilà pourquoi il est d'autant plus regrettable de constater qu'en l'année 2001 le nombre des missions de soutien (205 missions) a augmenté sensiblement par rapport à l'année 2000 (hausse de 12,6 pour-cent)
-

atteignant ainsi à nouveau pratiquement le niveau de l'année 1999 (216 missions). Afin que les soldats-volontaires et les cadres puissent remplir pleinement leurs missions militaires, il faut absolument arriver à inverser cette tendance à la hausse et limiter au mieux le nombre des missions de soutien.

SECTION 9. BUDGET ET FINANCES.

1. Objectif à atteindre.

L'objectif à atteindre par la gestion du Budget et des Finances vise à donner aux responsables de la gestion du personnel et du matériel les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de l'exécution des missions de l'Armée.

Le personnel du bureau Budget et Finances de l'Armée s'occupe de la proposition de budget de l'administration, de la gestion des crédits pendant l'exercice budgétaire, de la validation des commandes, des ordonnancements à savoir des paiements des factures et de l'exécution des grands marchés par soumission publique, soumission restreinte respectivement marché de gré à gré.

2. Acquisitions majeures.

Les acquisitions majeures reprises ci-après ont été réalisées en 2001 :

Article de budget	Matériel
1.6.11.141	<u>Produits de charcuterie et de salaisons</u>
	Produits de viande
	Produits de boulangerie et de pâtisserie
	Rations de combat
1.6.12.021	Essence Super Plus à 98 octanes
	Mazout (diesel oil)
1.6.12.022	Pièces de rechange pour véhicules militaires MERCEDES GD 300
	Pneus pour véhicules HUMMER
	Pièces de rechange pour camions militaires MAN
	Pièces de rechange pour les véhicules HMMWV
	Jantes pour camion MAN
	"Retrofit kits" pour véhicules HMMWV UA
1.6.12.080	Gasoil de chauffage
1.6.12.300	Lavage et nettoyage des effets d'équipement
	Sacs de couchage avec housse de protection imperméable
	Effets d'habillements
	Accessoires NBC
	Tenues NBC
	Confection de tenues militaires
	Bottines de campagne GORE-TEX
	Blousons avec accessoires
1.6.12.340	Contrat de maintenance poste radio PR4G
	Pièces de rechange pour poste radio PR4G
1.6.12.350	Cartouches .50 portée réduite
	Cartouches .50
	Cartouches 5,56 mm
1.6.12.351	Maintenance des systèmes d'armes antichar et des viseurs de nuit TOW
	Plaques de protection balistique
1.6.12.352	Transport de véhicules blindés HMMWV M1114
1.6.12.390	Système de surveillance extérieur par caméras vidéo avec détection de mouvement
	Système de surveillance extérieur par caméras vidéo avec détection de mouvement
1.6.74.000	Voitures de direction
	Véhicule utilitaire frigorifique

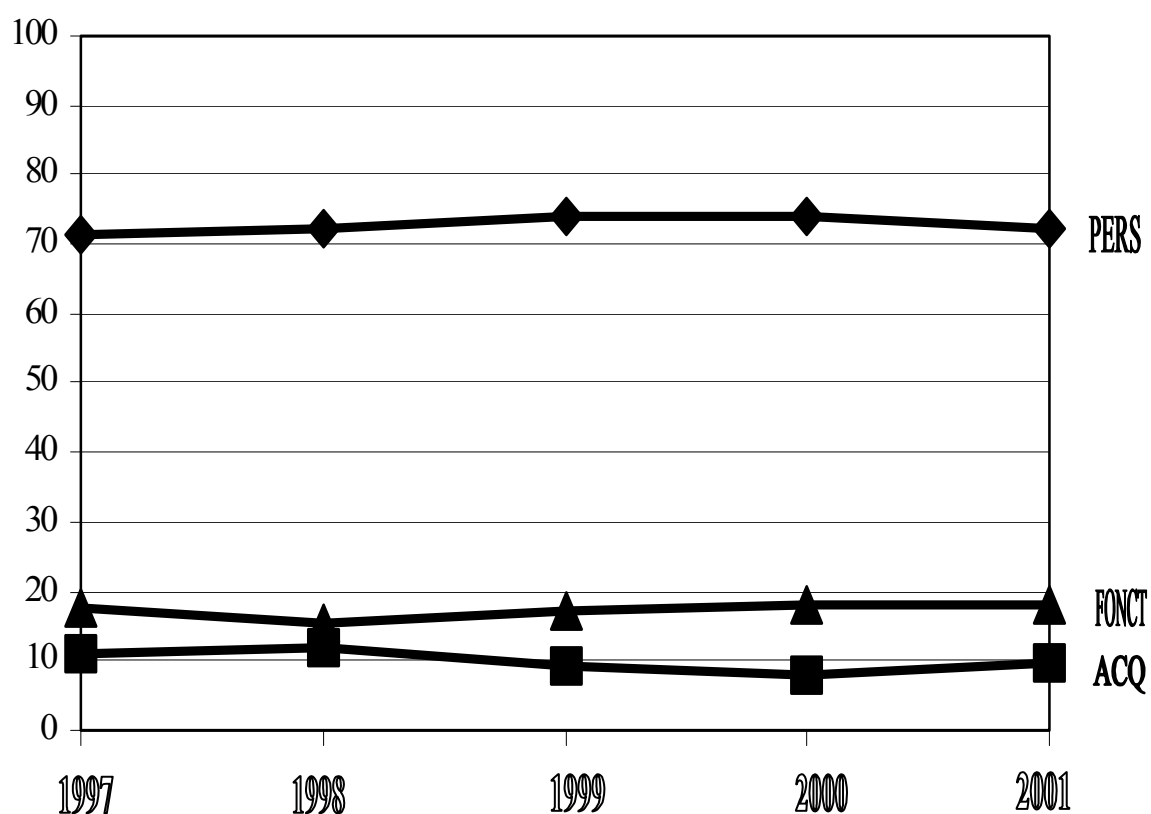
	Chariot élévateur
	Remorques à eau
1.6.74.040	Pont élévateur
	Bateaux pneumatiques avec moteur et remorque
	Banc d'essai pour moteurs à combustion
1.6.74.300	Fax tempest
	Central téléphonique CM
	Faradisation de la salle OPS
1.6.74.310	Simulateur de tir aux armes légères
1.6.74.320	Tentes modulaires gonflables
1.6.74.330	Système de décontamination NBC
1.5.12.140	Campagne publicitaire
1.5.12.303	Réparation de six appareils de vision nocturne du type OB44 et CLARA
1.5.93.000	Conversion de postes radios PR4G version V1 et V2
	Système intégré
	Missiles TOW

3. Evolution des crédits de l'armée entre 1997 et 2001.

Les chiffres ci-après relatifs au budget 2001 sont des estimations vu que la clôture des comptes ne se fera qu'au courant de l'année 2002.

Budget	Personnel		Fonctionnement		Acquisition		Total
	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)
1997	26 025 697	71,30	6 400 908	17,54	4 075 766	11,17	36 502 371
1998	27 932 394	72,40	5 980 357	15,50	4 669 744	12,10	38 582 495
1999	28 429 049	73,80	6 553 512	17,01	3 537 118	9,18	38 519 679
2000	29 490 594	74,13	7 197 663	18,09	3 092 521	7,77	39 780 778
2001	32 400 529	72,25	8 133 119	18,14	4 310 189	9,61	44 843 837

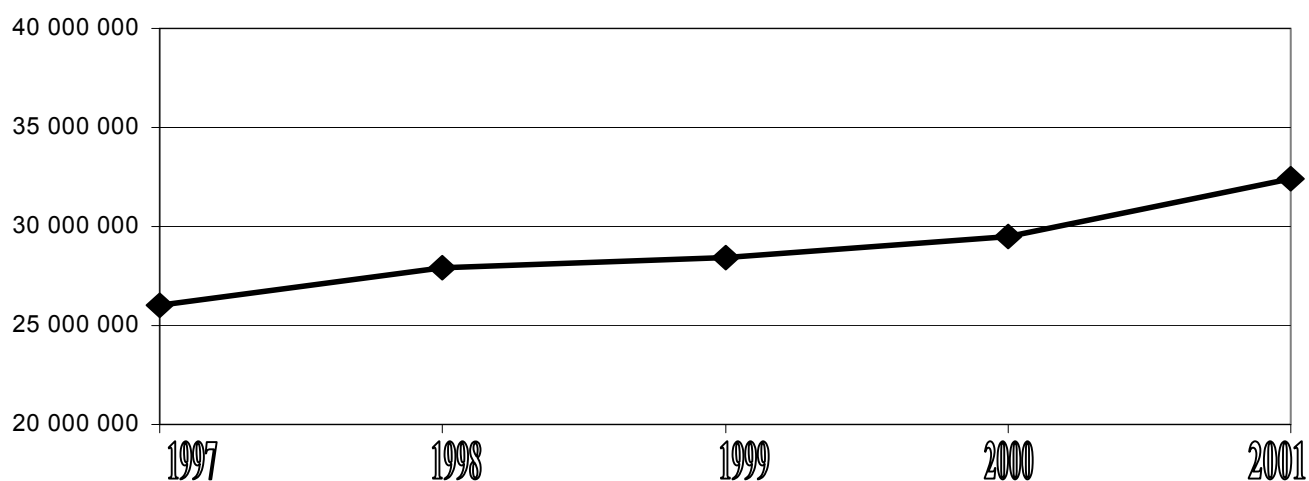
Evolution des pourcentages de crédits totaux utilisés pour le personnel, le fonctionnement et les acquisitions entre 1997 et 2001



4. Evolution des crédits pour le PERSONNEL de l'armée entre 1997 et 2001.

Article de Budget	Budget 1997 (EUR)	Budget 1998 (EUR)	Budget 1999 (EUR)	Budget 2000 (EUR)	Budget 2001 (EUR)	Variation 1997 - 2001 (EUR)
11.000	14 344 929	14 618 777	15 672 077	15 856 187	17 168 729	2 823 800
11.010	618 594	655 778	697 473	627 716	737 018	118 424
11.030	727 220	766 958	843 359	805 084	918 079	190 859
11.070	8 234 849	8 383 486	8 708 152	9 246 428	10 902 854	2 668 005
11.071	0	2 935 555	1 955 880	2 045 816	2 044 385	2 044 385
11.080	569 734	73 203	8 230	20 451	45 000	-524 734
11.081	1 034 856	0	0	0	12 395	-1 022 461
11.090	252 009	251 810	291 374	270 948	294 309	42 300
11.100	114 824	117 154	113 808	114 031	120 000	5 176
11.110	0	0	74	300 040	74	74
11.120	26 302	27 913	26 351	26 797	17 472	-8 830
11.130	21 468	13 882	12 618	13 634	23 320	1 852
11.131	6 619	8 974	12 990	17 947	21 170	14 551
11.140	42 588	42 588	42 514	46 356	55 627	13 039
11.150	31 706	36 316	44 150	99 157	38 585	6 879
RESTANT	0	0	0	0	1 512	1 512
TOTAL	26 025 697	27 932 394	28 429 049	29 490 594	32 400 529	6 374 832

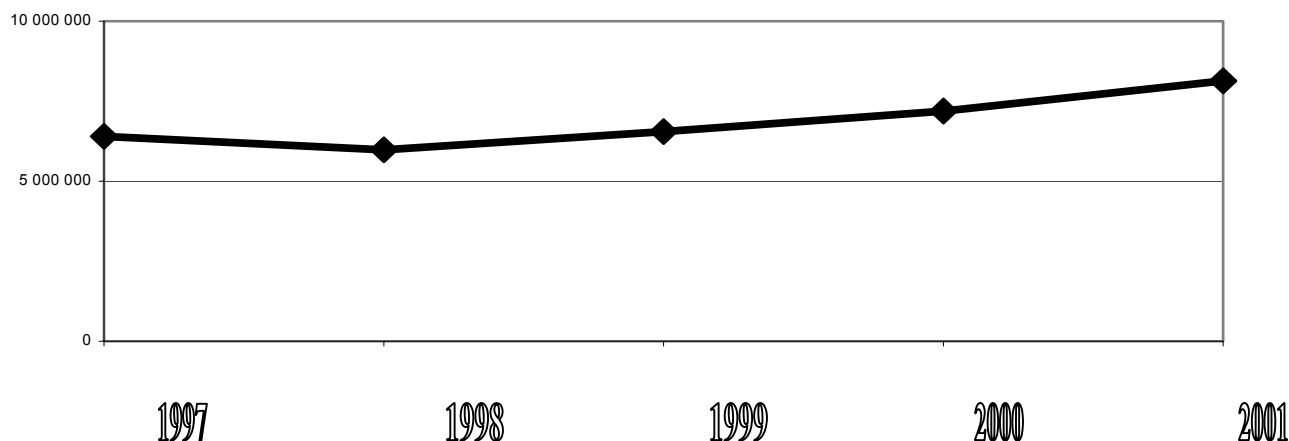
**Evolution des crédits totaux en EUR utilisés pour le personnel
entre 1997 et 2001**



5. Evolution des crédits pour le FONCTIONNEMENT de l'armée entre 1997 et 2001.

Article de Budget	Budget 1997 (EUR)	Budget 1998 (EUR)	Budget 1999 (EUR)	Budget 2000 (EUR)	Budget 2001 (EUR)	Variation 1997 - 2001 (EUR)
11.141	734 261	814 380	741 921	704 018	694 048	-40 213
12.000	45 067	46 108	80 293	97 001	115 433	70 366
12.010	136 118	150 397	91 721	91 845	134 160	-1 958
12.020	136 961	139 911	138 870	149 232	171 184	34 223
12.021	165 469	199 877	205 058	169 237	190 677	25 208
12.022	867 776	746 407	963 066	1 015 025	1 149 232	281 456
12.040	64 180	79 053	81 185	74 368	81 000	16 820
12.050	86 788	88 473	113 287	120 228	120 000	33 212
12.080	543 829	469 362	453 769	577 121	639 000	95 171
12.090	86 763	88 300	88 225	88 324	88 324	1 561
12.100	473 997	473 997	483 045	494 597	494 597	20 600
12.140	2 405	2 479	2 330	2 479	2 479	74
12.160	122 608	104 785	110 238	120 972	137 048	14 440
12.180	6 644	7 412	7 238	74 864	22 309	15 665
12.190	169 782	325 757	316 387	568 618	568 618	398 836
12.191	12 320	10 263	10 263	12 494	10 412	-1 908
12.200	9 618	9 643	9 792	9 990	10 040	422
12.300	768 544	898 986	943 160	1 043 632	1 167 511	398 967
12.310	23 947	34 160	32 201	34 705	37 000	13 053
12.320	16 411	57 834	23 748	37 184	27 576	11 165
12.330	3 644	2 033	3 694	2 479	2 479	-1 165
12.340	329 252	126 574	213 188	251 364	290 340	-38 912
12.350	936 889	264 602	335 549	546 605	666 931	-269 958
12.351	206 074	189 118	122 013	106 594	320 868	114 794
12.352	110 040	162 023	66 138	99 157	117 422	7 382
12.353	36 738	46 703	48 612	8 676	39 118	2 380
12.360	253 372	271 072	291 473	272 683	294 495	41 123
12.370	16 187	15 865	15 865	15 865	15 865	-322
12.380	19 212	17 253	18 914	19 831	22 331	3 119
12.390	0	0	0	0	267 245	267 245
24.000	16 014	16 064	16 014	16 064	16 064	50
RESTANT	0	121 468	526 253	372 410	219 313	219 313
TOTAL	6 400 908	5 980 357	6 553 512	7 197 663	8 133 119	1 732 211

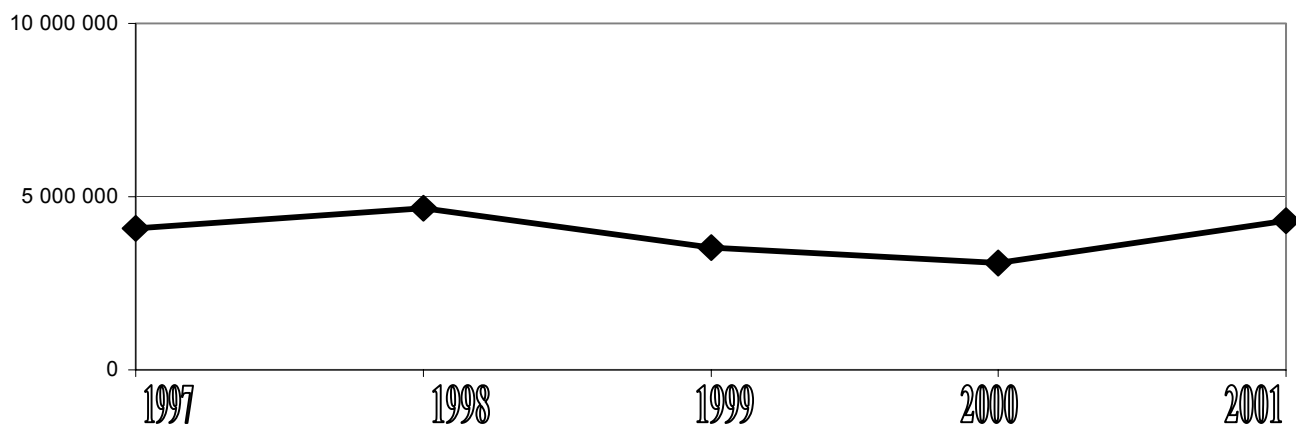
Evolution des crédits totaux en EUR utilisés pour le fonctionnement entre 1997 et 2001



6. Evolution des crédits d'ACQUISITION de l'armée entre 1997 et 2001.

Article de Budget	Budget 1997 (EUR)	Budget 1998 (EUR)	Budget 1999 (EUR)	Budget 2000 (EUR)	Budget 2001 (EUR)	Variation 1997 - 2001 EUR
74.000	2 360 864	116 361	124 864	130 739	232 624	-2 128 240
74.010	7 115	10 883	17 551	29 747	47 348	40 233
74.020	1 983	2 132	1 487	1 487	1 735	-248
74.030	29 871	29 450	42 167	43 728	84 532	54 661
74.040	114 155	154 933	144 101	166 510	177 006	62 851
74.080	2 429	2 479	2 305	2 479	4 958	2 529
74.300	484 458	109 619	90 927	101 141	340 413	-144 045
74.310	87 506	34 730	21 344	6 197	741 680	654 174
74.320	142 638	46 406	42 291	55 776	100 000	-42 638
74.330	46 207	24 244	31 730	35 920	86 158	39 951
74.340	24 492	23 847	28 136	24 715	24 715	223
93.000	0	3 960 099	2 875 565	2 429 357	2 469 020	2 469 020
RESTANT	774 048	154 562	114 651	64 725	0	-774 048
TOTAL	4 075 766	4 669 744	3 537 118	3 092 521	4 310 189	234 423

Evolution des crédits totaux en EUR utilisés pour les acquisitions
entre 1997 et 2001



7. Conclusions.

Le budget de l'armée de l'exercice 2001 a augmenté d'environ 5,1 millions de EUR, soit environ 13 %, par rapport à celui de l'exercice 2000 et a augmenté d'environ 8,4 millions de EUR, soit environ 23 %, par rapport à celui de l'exercice 1997.

Les crédits prévus pour le personnel de l'armée en 2001 ont augmenté d'environ 3 millions de EUR, soit environ 10 %, par rapport à celui de l'exercice 2000 et ont augmenté d'environ 6,4 millions de EUR, soit environ 25 %, par rapport à celui de l'exercice 1997.

Les crédits prévus pour le fonctionnement de l'armée en 2001 ont augmenté d'environ 0,9 millions de EUR, soit environ 13 %, par rapport à celui de l'exercice 2000 et ont augmenté d'environ 1,7 millions de EUR, soit environ 25 %, par rapport à celui de l'exercice 1997.

Les crédits prévus pour les acquisitions de l'armée en 2001 ont augmenté d'environ 1,2 millions de EUR, soit environ 40 %, par rapport à celui de l'exercice 2000 et ont augmenté d'environ 0,2 millions de EUR, soit environ 5 %, par rapport à celui de l'exercice 1997.

Il faut noter aussi que les crédits de 1997 sont à interpréter avec précaution, comme la loi de programmation financière militaire 1997 – 2001 n'avait pas été votée à temps et que les crédits y relatifs se retrouvent non seulement dans les crédits pour acquisitions. mais aussi dans les crédits pour fonctionnement.

SECTION 10. INFORMATIQUE.

Dans le cadre de la réalisation et de la mise en place d'un système intégré pour la gestion du personnel et du matériel de l'Armée, les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2001.

Le comité de pilotage s'est réuni à quatorze reprises avec les responsables du Centre Informatique de l'Etat (CIE) et la société ÉGÉRIE S.A. pour assurer le suivi du projet et garantir le bon déroulement de la finalisation de la première phase. La mise en production de cette phase s'est déroulée en 2001, à l'exception de quelques fonctionnalités qui seront prises en compte dans le cadre de la maintenance prévue à partir de 2002.

En dehors des réunions du comité de pilotage, des réunions de travail entre les responsables du projet et la firme ÉGÉRIE S.A. se sont tenues. Ces réunions avaient pour but de valider les différentes maquettes ainsi que les procédures logistiques.

Le projet accuse un retard considérable par rapport à la planification initiale. Ce retard est dû en partie à l'absence de personnel qualifié en informatique. Le besoin d'un ingénieur en informatique, tel qu'il est prévu dans l'organisation, a été reconnu en 2001 et le recrutement a été initié.

Les travaux de migration d'une copie de la base de données sur un serveur local ont démarré en fin d'année.

L'Armée a installé un cybercafé à la bibliothèque du Centre Militaire qui donne accès au World Wide Web à l'ensemble des volontaires.

SECTION 11. GROUPE INSPECTIONS, VERIFICATIONS & OBSERVATIONS. (GIVO)

1. Introduction

La viabilité de la maîtrise des armements demeure subordonnée à la mise en œuvre intégrale des traités.

Le régime d'échange d'information comme le régime de la vérification conservent leur importance. Le Groupe Inspections Vérifications et Observations de l'Armée, malgré ses possibilités limitées, peut à nouveau dresser un bilan positif en ce qui concerne la participation aux différentes missions de maîtrise des armements en 2001.

2. Composition et organisation du GIVO

La dernière liste d'inspecteurs, transmise par réseau OSCE le 11 décembre 2001, comprend 6 officiers et 17 sous-officiers. La répartition du personnel du GIVO se fait comme suit :

Personnel	Officiers	Sous-officiers	Personnel civil
A plein temps	1	1	1
A temps partiel	5	16	0
Total	6	17	1

3. Missions exécutées

a. Traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE & FCE 1A)

(1) Inspections de vérification nationales (actives)

En sixième année de la période résiduelle, le LUXEMBOURG a mené une inspection de site déclarée en SLOVAQUIE. L'objectif de cette inspection était le bataillon mécanisé de la 2^{ième} brigade mécanisée, stationné à NITRA.

L'équipe d'inspection se composait de cinq inspecteurs luxembourgeois et de quatre inspecteurs étrangers provenant de la BELGIQUE, de la BULGARIE, des ETAS-UNIS et des PAYS-BAS.

L'inspection s'est déroulée dans de bonnes conditions et aucune violation aux dispositions du traité n'a été constatée.

Une deuxième inspection, planifiée en ROUMANIE au mois de novembre, a dû être annulée au dernier moment suite à l'épuisement du quota passif.

(2) Inspections de vérification (passives) à l'encontre du LUXEMBOURG.

Aucune inspection FCE n'a été conduite sur le territoire luxembourgeois en 2001.

(3) Inspections alliées

Des inspecteurs du GIVO ont participé à huit inspections au sein d'équipes multinationales, à savoir :

CRENEAU	PAYS INSPECTANT	PAYS INSPECTE
14 Mai - 20 Mai 01	BELGIQUE	SLOVAQUIE
21 Mai - 27 Mai 01	FRANCE	RUSSIE
28 Mai - 03 Juin 01	BULGARIE	UKRAINE
18 Juin - 24 Juin 01	BELGIQUE	BULGARIE
25 Juin - 01 Jul 01	PAYS-BAS	BULGARIE
23 Jul - 29 Jul 01	ETATS-UNIS	UKRAINE
06 Aou - 12 Aou 01	ETATS-UNIS	RUSSIE
17 Sep - 23 Sep 01	BELGIQUE	RUSSIE

(4) Inspection d'entraînement

Du 27 au 28 novembre 01, le GIVO et l'unité de vérification américaine ont mené une inspection d'entraînement au dépôt militaire de BETTEMBOURG.

b. Traité sur le régime CIEL OUVERT (OS).

En 2001, le LUXEMBOURG a participé aux missions CIEL OUVERT suivantes :

- Vol d'entraînement au-dessus des pays scandinaves du 21 avril au 05 mai.
- Vol d'entraînement de la FEDERATION RUSSE au-dessus du BENELUX du 23 au 27 mai.
- Campagne de collecte de données à ORLEANS (FR) du 20 au 30 juin
- Certification d'entraînement à FÜRSTENFELDBRUCK (GE) du 01 au 14 août .

c. Mesures de confiance et de sécurité (MDCS)

(1) Missions actives

Deux membres du GIVO ont participé à des démonstrations de nouveaux types de systèmes d'armes et équipements d'importance majeure en juin 2001 à MINDEN (GE).

(2) Missions passives

Le 19 juillet 01, une équipe d'évaluation composée de quatre officiers biélorusses a conduit une visite d'évaluation au Centre militaire de DIEKIRCH, conformément au Chapitre IX du Document de Vienne 99.

Dans une notification transmise par réseau OSCE en date du 25 juillet à tous les Etats parties, la BIELORUSSIE a souligné que la visite d'évaluation a eu lieu dans l'esprit des mesures de transparence et de confiance prévues dans le Document de Vienne 99.

d. Accords de DAYTON Art. II & IV (DPA)

Au mois de juin 2001, deux inspecteurs ont participé à des missions de contrôle des armements dans les Balkans dans le contexte de l'article IV de l'annexe IB des Accords de paix de DAYTON.

e. Echange annuel d'informations militaires

Le bureau GIVO de l'Etat-Major a préparé les dossiers et les notifications dans le cadre des échanges d'informations militaires prévues par le traité FCE et le Document de Vienne 99.

f. Missions du GIVO de 1992 à 2001

Activités	Cadre	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Inspections de vérification nationales	CFE	3	2	2	3	3	1	1	2	2	1
Inspections de vérification alliées	CFE	6	13	13	12	14	4	4	10	7	8
Missions d'escorte	CFE	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Inspections de réduction alliées	CFE	8	28	12	8	0	/	/	/	/	/
Inspections/ Evaluations alliées	VD	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Visites de bases ou d'installations	VD	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2
Missions d'escorte	VD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Inspections article II ou IV	DPA	/	/	/	/	3	1	1	0	1	2
Vols actifs BENELUX	OS	/	/	/	/	0	0	0	0	3	2
Vols passifs BENELUX	OS	/	/	/	/	0	0	0	0	3	0
Vols actifs alliés/ partenaires	OS	/	/	/	1	0	0	0	0	0	0
Vols de collecte de données/ certification	OS	/	/	/	/	0	0	1	0	1	2
Total:		17	45	29	25	20	6	7	13	17	18

4. Cours de formation

Le personnel du GIVO a participé aux cours de formation suivants :

- cours sur l'échange d'informations militaires à l'Ecole de l'OTAN à OBERAMMERGAU
- cours sur la mise en œuvre des accords de DAYTON à l'Ecole de l'OTAN
- cours d'initiation sur les différents traités de contrôle des armements à l'Ecole de l'OTAN

5. Coopération avec les pays partenaires

Le chef de l'unité de vérification de la BULGARIE ainsi qu'un inspecteur de l'unité de vérification de la ROUMANIE ont participé au cours de langue anglaise, organisé par l'Armée au Centre militaire de DIEKIRCH en octobre 2001 dans le cadre du Partenariat pour la paix.

Dans le contexte de la coopération au niveau de la vérification des traités de maîtrise des armements, un échange d'inspecteurs a eu lieu entre le LUXEMBOURG et la BULGARIE. L'unité de vérification bulgare avait invité un inspecteur luxembourgeois à participer à une inspection en UKRAINE fin mai 2001.

Un inspecteur bulgare a été invité à participer à l'inspection du LUXEMBOURG en SLOVAQUIE en octobre 2001. Pour la première fois depuis la création du GIVO, un inspecteur provenant d'un pays NON-OTAN avait ainsi été intégré dans une équipe d'inspection multinationale sous commandement luxembourgeois.

6. Réunions

a. OTAN / CCV (Comité de coordination de la vérification)

Le Chef du GIVO a participé à onze réunions du CCV, au séminaire CCV avec les pays partenaires et à cinq réunions d'un groupe de travail formé pour déterminer une nouvelle procédure d'allocation des quotas d'inspection FCE au sein de l'Alliance.

b. OTAN / DMEG (Data Management Experts Group)

Le Sous-officier adjoint au Chef du GIVO a participé à cinq réunions du groupe de travail sur la gestion des bases de données en matière de contrôle des armements.

c. OSCE / CCB ; CG (Configuration Control Board ; Communication Group)

Le Sous-officier adjoint au Chef du GIVO a participé à trois réunions des groupes de travail en charge de la communication informatique entre les pays membres de l'OSCE dans le domaine des échanges de données militaires et des notifications requises par le traité FCE, le traité OS et le Document de VIENNE 99.

d. CIEL OUVERT BENELUX

Cinq réunions de coordination des activités dans le cadre du traité CIEL OUVERT ont eu lieu au niveau du BENELUX. Deux de ces rencontres ont été organisées au LUXEMBOURG.

e. CIEL OUVERT (POD GROUPE)

Entre septembre 2000 et septembre 2001, le LUXEMBOURG a présidé le Forum de coordination des 10 pays utilisant la nacelle d'observation SAMSON pour la mise en œuvre du régime sur le CIEL OUVERT (POD GROUPE).

Le Forum de coordination du POD GROUPE s'est réuni en mars 2001 à LUXEMBOURG et en septembre 2001 à OTTAWA.

En sa qualité de président du Forum de coordination, le Chef du GIVO a également participé à une réunion de préparation de la certification à FÜRSTENFELDBRUCK (GE) et à deux réunions du groupe de travail technique du POD GROUPE à SALONIQUE (GR) et à ORLEANS (FR).

7. Conclusions et prévisions

La présidence du Forum de coordination du POD GROUP CIEL OUVERT fut une surcharge de travail considérable pour le GIVO.

En effet, l'entrée en vigueur imminente du traité a incité les nations du POD GROUP à faire le bilan des tâches à accomplir et à prendre de nombreuses décisions pour pouvoir participer à la première phase de mise en œuvre avec un système opérationnel et un concept d'emploi reconnu par tous les Etats parties.

Le traité entrera en vigueur par étapes à partir de janvier 2002.

Les Etats parties au traité, disposant d'un système d'observation ont l'intention de certifier les systèmes existants au courant du premier semestre de l'an 2002 afin de pouvoir conduire des vols d'observation à partir du 01 août 2002.

La première période d'application initiale s'étendra jusqu'au 31 décembre 2003.

Dans le cadre du traité FCE, il y a lieu de noter que les pays membres de l'OTAN ont finalement réussi à se mettre d'accord sur une nouvelle méthode d'allocation des quotas d'inspection. Le tableau d'allocation de ces quotas actifs prévoit que le LUXEMBOURG continuera à conduire deux inspections FCE par année.

Les unités de vérification du BENELUX intensifieront leur coopération lors des inspections futures.

Il est également prévu de continuer la coopération avec certains pays partenaires.

L'avenir sera également caractérisé par une augmentation significative des échanges d'informations et des notifications transmises par réseau OSCE.

Une première augmentation sera due à l'entrée en vigueur du régime sur le CIEL OUVERT.

On pourra s'attendre à une deuxième augmentation au moment de l'entrée en vigueur du traité FCE adapté. L'obligation de notifier de façon plus systématique tout mouvement de matériel renforcera la transparence mais se traduira par des notifications plus nombreuses et plus détaillées.

SECTION 12 . MUSIQUE MILITAIRE.

1. Les différentes formations musicales possibles.

- a 1 orchestre d'harmonie (tous les musiciens)
- b 1 orchestre de chambre (25 musiciens)
- c 1 ensemble de cuivres (12 musiciens)
- d 1 ensemble instrumental (25 musiciens)
- e 2 orchestres pour l'encadrement des réceptions (8 à 9 mus./orch.)
- f 4 quatuors à cordes
- g des groupes de clairons et de tambours
- h 4 quintettes à vents
- i 2 orchestres dixie (6 musiciens)
- j 2 quatuors de clarinettes

2. Nombre et genres de prestations exécutées.

- a La Musique militaire a exécuté 165 répétitions et 215 prestations musicales, dont 99 ont été effectuées par le grand orchestre d'harmonie et 116 par les autres ensembles musicaux (formations de 1. (b) à (k) ci-dessus confondues).

- b Genres de prestations.

- 43 concerts
- (22 à Luxembourg-Ville – 19 à l'intérieur du pays – 2 à l'étranger) ;
- prestations militaires ;
- prestations lors de cérémonies commémoratives ou patriotiques ;
- prestations pour la Maison Grand-Ducale ;
- prestations pour le Gouvernement Luxembourgeois ;
- concerts éducatifs ;
- prestations diverses telles que séances académiques, encadrements de réceptions, commissions musicales, enregistrements, travaux avec chorales, etc...

45 prestations ont été effectuées les samedis, dimanches et jours fériés (toutes formations confondues).

SECTION 13. CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Suite à l'intention du Gouvernement d'augmenter l'effort de défense du Luxembourg, l'Armée a pris au courant de l'année 2001 diverses mesures afin de concrétiser les décisions prises à l'échelon politique.

L'étude des missions attribuées par la loi portant réorganisation de l'Armée, entamée en 1999, a été finalisée en fin d'année et le nouveau tableau d'organisation a été soumis au Ministre de la Défense en décembre 2001. Cet organigramme spécifie la disposition détaillée des unités, ainsi que le nombre et les fonctions des membres des différentes catégories de personnel. Les augmentations d'effectifs prévues concernent essentiellement les militaires de carrière et le personnel civil. Afin de réaliser le total prévu qui s'élève à quelque 1400 personnes, il faudra procéder pendant les 10 prochaines années, à des engagements de renforcement de 30-45 unités par an. Depuis des années, les engagements de renforcement demandés de personnel tant militaire que civil, suivant une planification à long terme, n'ont que partiellement été autorisés. En 2001, soixante-six pour-cent des demandes de renforcement de personnel n'ont pas été honorées. Toutefois, afin de mettre l'Armée en mesure d'assurer l'exécution des missions internationales et nationales toujours croissantes dans les années à venir, les effectifs légalement prévus devraient être progressivement autorisés.

Les projets de loi portant sur la nouvelle organisation de l'Armée tout comme sur l'acquisition et le financement des capacités et moyens militaires seront finalisés au cours de l'année 2002.

Le nombre de soldats-volontaires incorporés en 2001 (199) a fortement augmenté par rapport à 2000 (119). Les mesures prises telles la campagne de publicité, l'augmentation de la solde et la réorganisation du service du volontaire ainsi que la recherche de nouveaux débouchés pour la période après le service militaire, ont connu le succès souhaité. Toutefois, il faudra à tout prix continuer dans la même voie dans les années à venir.

En 2001, la préparation opérationnelle des unités s'est concentrée principalement sur la formation de base des nouvelles recrues, sur l'entraînement des contingents KFOR et des équipes CIMIC ainsi que sur l'entraînement de notre unité AMF(L).

Malgré un sérieux déficit en soldats-volontaires, l'Armée a toutefois réussi à honorer ses engagements à côté de ses alliés au KOSOVO. Elle a ainsi contribué à l'effort international de pacification et de stabilisation et au rétablissement des institutions dans cette région tourmentée et meurtrie par la guerre.

Les fonds mis à la disposition de nos équipes CIMIC par la Direction de la Coopération ont contribué, dans une large mesure, à soulager le sort des habitants dans la zone d'engagement de nos contingents en améliorant les infrastructures vitales (réseaux électriques, infirmeries locales, infrastructures scolaires et sportives, conduites d'eau potable, etc).

Dans le domaine plus général de la formation, le Bureau Opérations, Instruction et Sécurité de l'Etat-Major a finalisé et mis en place un concept de formation qui assurera à chaque gradé de carrière une formation lui permettant ainsi de mieux faire face aux exigences de l'emploi exercé.

En matière des différents traités et accords de maîtrise des armements, l'année 2001 fut marquée par la ratification du Traité OPEN SKIES et la déposition de l'instrument de ratification le 02 novembre 2001 par la Russie et la Biélorussie. L'entrée en vigueur du Traité à partir de janvier 2002 marquera un autre pas en avant dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans le

cadre du processus de vérification et du contrôle des armements entrepris par les vingt-sept pays signataires.

Dans le domaine de la logistique, l'évolution dans le volet « infrastructure » fut indéniablement le point marquant de l'année 2001. En effet, après les nombreuses interventions des autorités militaires au cours des dernières années, concernant le mauvais état des installations de l'Armée, les autorités politiques ont pris les décisions requises pour remédier à la situation existante. Cette détermination s'est concrétisée par des actes tangibles. Dans une déclaration commune, du 19 octobre 2001, Madame la Ministre des Travaux Publics et Monsieur le Ministre de la Défense ont reconnu la nécessité de réagir rapidement par le vote d'une loi autorisant les fonds nécessaires à la réalisation d'un programme pluriannuel de travaux d'infrastructure ayant comme but l'adaptation et la modernisation des installations militaires. En outre, la planification concrète de cinq projets (pavillons logement, préau, dépôt de munitions, simulateur de tir, champ de tir Bleesdall) a été entamée et leur réalisation s'échelonnera sur les trois années à venir.

Concernant l'évolution des budgets il faut retenir que même si le budget de l'Armée de l'exercice 2001 a augmenté d'environ 13 % par rapport à celui de l'exercice 2000 et d'environ 23 % par rapport à celui de l'exercice 1997, et en supposant que les crédits nécessaires pour les acquisitions seront prévus au fonds d'équipement militaire, les crédits nécessaires pour le fonctionnement seront insuffisants à l'avenir.

L'année 2001 peut être considérée comme une année charnière qui à travers les décisions prises et les actions et mesures entamées devront permettre à l'Armée de faire face aux défis du début du nouveau millénaire.